Nations Unies S/PV.4631



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4631e séance

Mercredi 23 octobre 2002, à 10 heures

New York

Président :	M. Belinga-Eboutou	(Cameroun)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Chine	M. Jiang Jiang
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Traoré
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Traavik
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson
	Singapour	M. Yap

Ordre du jour

La situation en Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 18 octobre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2002/1176)

02-65646 (F)

La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 18 octobre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2002/1176)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Bosnie-Herzégovine, du Danemark, du Japon, de la Slovénie, de l'Ukraine et de la Yougoslavie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur le point inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Kusljugić (Bosnie-Herzégovine) prend place à la table du Conseil : Mme Løj (Danemark), M. Haneda (Japon), M. Kira (Slovénie), M Kuchinsky (Ukraine) et M. Šahović (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel est le Conseil parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, Lord Paddy Ashdown, Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite Lord Paddy Ashdown à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Jacques Paul Klein, Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Klein à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis de la photocopie d'une lettre datée du 18 octobre 2002, adressée au Président du Conseil par le Secrétaire général, transmettant un rapport du Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, qui sera publié sous la cote S/2002/1176.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de Lord Paddy Ashdown, Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, et de M. Jacques Paul Klein, Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

Il n'y aura pas de liste d'orateurs pour cette séance. Afin de rendre le débat interactif, je demanderais à ceux qui souhaitent prendre la parole de ne pas faire de déclarations préparées à l'avance, mais plutôt de poser des questions aux intervenants après leurs exposés. Je donnerai la parole aux membres du Conseil et aux non-membres qui souhaitent poser des questions. Les membres du Conseil peuvent lever la main pour indiquer leur intention de prendre la parole. Les non-membres devraient s'inscrire auprès du Secrétariat.

Je donne la parole à Lord Paddy Ashdown.

Lord Ashdown (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner cette occasion de prendre la parole. Il s'agit de mon premier rapport au Conseil de sécurité depuis que j'ai pris mes fonctions de Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, à la fin du mois de mai, succédant à mon prédécesseur, Wolfgang Petritsch.

Ce matin, je voudrais faire part au Conseil des impressions de mes premiers mois d'activité, de mes priorités pour mon mandat, de tout ce que le Conseil peut espérer de nous, et de ce que nous pourrions demander au Conseil et aux gouvernements qui nous appuient et paient pour ce travail. Mais avant de le faire, je voudrais dire que je suis extrêmement heureux de pouvoir intervenir ici en présence de mon excellent

ami et collègue, Jacques Paul Klein, dont le dernier rapport est présenté aujourd'hui avant la fin de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) d'ici quelques semaines.

Le départ de la MINUBH marquera la fin d'un effort de 10 ans visant à maintenir la paix dans un petit pays européen, un effort qui a coûté la vie à 272 agents des Nations Unies. Je suis sûr que tous autour de cette table savent bien qu'il s'agit d'une tâche particulièrement difficile et ardue; mais lorsque les Nations Unies partiront, elles le feront avec le sentiment du devoir accompli et la tête haute. Je pense que c'est l'un des succès méconnus, ou trop peu connus dans le monde. Je voudrais donc rendre hommage à l'action de ceux qui ont servi la Bosnie-Herzégovine sous la bannière des Nations Unies et – et là, je sais que je parle pour tout le peuple de la Bosnie-Herzégovine – à la contribution immense que Jacques Paul Klein a personnellement apportée par ses qualités de dirigeant, sa ténacité et sa grande – parfois son impressionnante – compétence pour faire en sorte que ce qui doit être fait le soit. Je voudrais également profiter de cette occasion pour le remercier personnellement pour les conseils avisés et l'appui sans limites qu'il m'a apportés.

Le mois prochain, cela fera sept ans que la guerre en Bosnie a pris fin – il y fort longtemps déjà. Les membres se souviendront qu'à l'époque, les sceptiques étaient légion. Ils disaient que l'accord ne pourrait pas tenir. Nos agents de maintien de la paix seraient entraînés dans une guerre de guérilla. Les réfugiés ne retourneraient pas chez eux; n'étions-nous pas stupides pour suggérer même qu'ils le puissent? Belgrade et Zagreb exerceraient une influence maléfique, difficile à imaginer. Ils disaient que la Bosnie, comme le reste des Balkans, était un grand invalide, et que nous étions condamnés à échouer.

Bien entendu, personne ne peut dire que le travail est complètement achevé. Il reste encore beaucoup à faire, et nous devrions agir à un rythme plus soutenu. Mais il vaut la peine de nous souvenir comme il est loin le temps où la Bosnie occupait une place trop considérable dans le programme du Conseil.

En Bosnie-Herzégovine, l'accord a tenu. Je rappelle au Conseil que la paix a duré presque deux fois plus longtemps que la guerre. Si l'on va aujourd'hui à Sarajevo, on y découvrira plutôt en bien des endroits une capitale européenne vivante à la place des lieux sinistres de 1992-1995.

Alors que la paix s'est enracinée, le nombre de soldats de la Force de stabilisation (SFOR) nécessaires pour la protéger est tombé graduellement de 60 000 à environ 18 000 aujourd'hui, et ce chiffre va encore tomber – à environ 12 000. Et permettez-moi de dire que ces forces continuent de faire un travail décisif et superbe. Elles méritent toute notre gratitude. Sans elles, nous n'aurions pas pu accomplir les progrès réalisés de mise en oeuvre de la paix civile.

Nous avons fait des progrès dans la réduction des forces armées locales, aspect dont je traiterai dans un instant : 430 000 hommes portaient les armes au niveau local lors de la signature de l'Accord de Dayton. Aujourd'hui, ce chiffre avoisine 22 000 – un nombre encore trop élevé, mais qui correspond à une diminution remarquable.

Grâce surtout à l'action des Nations Unies, par l'entremise du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), près d'un million de réfugiés – je le répète, parce que cela est parfois mal compris – près d'un million de réfugiés sont retournés chez eux, dont plus de 350 000 sont des retours de membres de minorités, et environ 60 % des demandes de restitution de propriété enregistrées au niveau local ont été réglées. Il ne serait pas exagéré de dire que nous avons inventé un nouveau droit humain en Bosnie-Herzégovine; peut-être devrait-il être connu sous l'appellation de droit bosniaque. Les guerres ne seront donc plus jamais les mêmes; c'est le droit des réfugiés à retourner chez eux après la guerre.

Des milliers de maisons ont été réparées. La couverture en énergie électrique atteint 90 % du niveau d'avant-guerre. Mais, disaient les sceptiques, il y a six ans, vous n'aurez jamais de paix véritable en Bosnie sans la démocratie à Belgrade et à Zagreb, et il y a peu de chances à ce sujet, faisaient-ils remarquer. Mais nous avons la démocratie à Belgrade et Zagreb. Le régime de Tudjman n'est plus là, et la Croatie fait de grands pas vers son intégration au sein de l'Union européenne, et assume un rôle de plus de plus constructif dans l'instauration d'une paix stable, y compris en Bosnie.

Milosevic est jugé à La Haye, et certains d'entre nous étaient sur place pour apporter des preuves à charge. Il est tout fait regrettable qu'il n'ait pas été rejoint à La Haye par Karadzic et Mladic. À

l'évidence, le fait qu'ils restent en liberté continue d'entraver sérieusement nos efforts, et surtout ceux visant à instaurer la primauté du droit en Bosnie-Herzégovine. Il est grand temps, sept ans après Dayton, qu'ils soient arrêtés et traduits en justice.

Ainsi n'interprétez pas mal mes paroles : la région demeure fragile, et certaines zones pourraient encore connaître une crise. La Bosnie-Herzégovine demeure fragile. Le processus de réconciliation est loin d'être achevé. La guérison après la guerre, comme nous le savons en Grande-Bretagne, et chez moi en Irlande du Nord, prend du temps.

Les progrès dans les Balkans sont souvent frustrants – deux pas en avant, un pas en arrière. Mais des progrès lents ne signifient pas absence de progrès. Si nous évoquons la Bosnie-Herzégovine de 1996 et la comparons à celle d'aujourd'hui, on peut noter une différence. Et l'on observera une autre amélioration au cours des années 2003, 2004 et 2006, et nous devons donc maintenir le regard fixé sur le tableau d'ensemble, et bien comprendre cet état de choses.

C'est pourquoi j'ai – comment le dire? – froncé les sourcils en entendant certains des commentaires faits à plusieurs milliers de kilomètres de distance sur les résultats de nos récentes élections en Bosnie-Herzégovine. Je voudrais en parler brièvement. Premièrement, je pense qu'il est scandaleux que l'on n'ait pas reconnu davantage que ce sont les premières élections organisées par les Bosniaques eux-mêmes. Il faut également dire qu'ils ont fait un travail remarquable, aussi bon, voire meilleur, que ce qu'a fait précédemment la communauté internationale. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a témoigné de la façon dont les Bosniaques ont assumé cette tâche, l'une des missions les plus difficiles pour un État, surtout six ans après une terrible guerre. Ces élections ont été non seulement organisées de façon efficace, mais en outre se sont déroulées avec moins de violence que, peut-être, les élections de mon propre pays, l'Irlande du Nord.

Deuxièmement, je ne conteste pas que le niveau de participation a été décevant. Ce niveau, je pense, reflète la frustration largement répandue à l'égard du processus politique en Bosnie-Herzégovine et – peut-être, membres de la communauté internationale, devrions-nous nous interroger sur ce point – une certaine lassitude face au processus électoral, résultant du fait qu'il y a eu six élections d'importance majeure en six ans. Je me demande quel serait le taux de participation dans nos pays si nous avions eu une élection tous les deux ans au cours des six dernières années; peut-être n'atteindrait-il même pas 55 %.

Pour ce qui est des résultats, j'ai lu de nombreux titres de journaux annonçant le retour du nationalisme en Bosnie-Herzégovine. « Retour vers le futur », pour l'un; « En avant vers le passé », pour l'autre. Je pense simplement que cette analyse n'est pas exacte. Sur les trois partis nationalistes, deux ont vu leurs votes non pas augmenter, mais baisser. Et le parti qui a obtenu le meilleur résultat, le SNSD – le Parti social-démocrate indépendant –, n'est pas un parti nationaliste. C'était lui, le grand gagnant de la soirée.

J'en appelle donc au Conseil, comme j'en ai appelé aux partis de la Bosnie-Herzégovine, pour qu'il ne fasse pas une mauvaise lecture du résultat de ces élections. C'est d'un vote de protestation dont nous avons été témoins ou plutôt – compte tenu de la faible participation – de ce que nous devrions appeler un non-vote de protestation contre la politique et les politiciens en générale et contre la lenteur de la réforme. Je répéterai à nouveau qu'il n'est nul besoin d'aller en Bosnie-Herzégovine pour rencontrer de faibles taux de participation, car les gens en ont assez des politiciens. Je le sais car j'en étais un moi-même.

J'ai parcouru la Bosnie-Herzégovine en tous sens durant la campagne électorale. J'ai moi-même entendu le message des électeurs de réunion publique en réunion publique et d'entretien radiodiffusé en entretien radiodiffusé. En premier lieu, je voudrais dire au Conseil ce que ce message n'était pas. Il n'était pas « Donnez-nous le nationalisme ». Il était « Donnez-nous un avenir ».

Contrairement à leurs homologues d'Europe centrale et orientale, les citoyens de Bosnie-Herzégovine n'ont pas sanctionné leurs dirigeants pour avoir trop réformé; ils les ont sanctionnés pour avoir réalisé si peu et pas assez rapidement. Ces élections étaient un appel au secours.

Le nouveau Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, quel qu'il soit, devra entendre tout à fait clairement cet appel, de même que la communauté internationale. En effet, quelle que soit la composition précise des nouveaux Gouvernements en Bosnie-Herzégovine, les défis auxquels le pays est confronté demeurent les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient avant le jour du vote, les mêmes ce mois-ci que le mois

dernier. Nous sommes toujours confrontés à l'énorme défi d'établir la primauté du droit. Nous sommes toujours confrontés à l'énorme défi de créer des emplois. Nous sommes toujours confrontés à l'immense défi d'instaurer un gouvernement efficace et des institutions stables et de hausser les normes de la publique. En d'autres termes, nous sommes toujours confrontés au défi de « faire fonctionner la Bosnie-Herzégovine », le mot d'ordre que j'ai choisi pour la prochaine période de mon mandat. La seule chose qui a changé, c'est que ces défis sont maintenant devenus encore plus urgents.

Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai indiqué que mes priorités étaient « d'abord la justice, puis l'emploi, grâce à la réforme » et il en est toujours ainsi. Ces priorités sont présentées dans le document sur lequel nous nous sommes accordés conjointement avec les autorités de Bosnie-Herzégovine. Le document, qui s'intitule « Justice et Emplois », identifie, en termes précis, les mesures à prendre désormais pour donner à la population de Bosnie-Herzégovine la primauté du droit et la chance d'obtenir des emplois.

Nous avons commencé à établir l'état de droit. Nous avons réorganisé la présence de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine de manière à refléter cette priorité et nous avons commencé à rassembler les outils dont nous aurons besoin pour affirmer la primauté du droit. Nous sommes en train de créer un nouveau groupe pour combattre la criminalité et la corruption. Nous avons mis en place un nouveau groupe pour la réforme judiciaire, dirigé par des Bosniaques et composé presque exclusivement de Bosniaques, en vue de réécrire le droit bosniaque. Nous avons lancé, avec les autorités de Bosnie-Herzégovine, le processus, trop longtemps attendu, de restructuration du système de justice du pays à tous les niveaux, ainsi que celui visant à garantir que seuls des juges et des procureurs intègres administrent le droit. Nous avions promis qu'un Haut Conseil de la Magistrature et du Parquet serait créé à l'automne, et je suis heureux d'annoncer qu'il est effectivement créé et désormais en place. Nous avons créé une chambre spéciale au sein de la Cour d'État, ainsi qu'un département spécial au Bureau du Procureur de Bosnie-Herzégovine, afin de lutter contre la criminalité organisée. Je suis déterminé à ce que, quoiqu'il arrive, ils soient en place, fonctionnent et jugent les criminels d'ici au 31 décembre. Voilà des progrès rapides, mais nécessaires.

En janvier, la Mission de police de l'Union européenne prendra la relève de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH). Une fois encore, je suis profondément reconnaissant à M. Jacques Paul Klein et à la MINUBH de tout ce qu'ils ont fait pour que cette relève se fasse sans heurts et aussi efficacement que possible. Des temps difficiles nous attendent. Mais, grâce à mes prédécesseurs et à l'immense travail réalisé par les Nations Unies, nous disposons de fondations solides sur lesquelles construire.

Nous faisons donc des progrès. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire – et à faire plus rapidement – avant que la Bosnie-Herzégovine ne dispose d'un système judiciaire qui fonctionne. Il nous faut maintenant redoubler d'efforts pour inscrire dans la loi les éléments clefs qui manquent encore à la législation indispensables à la quête de la justice en Bosnie-Herzégovine. Mais, si nous voulons y parvenir – et là est mon appel –, il faut que vos gouvernements accordent le soutien concret dont nous avons besoin pour y parvenir.

Le joyau de nos efforts est la nouvelle Cour de Bosnie-Herzégovine. Elle aura besoin des outils indispensables à son travail, tels qu'un nouveau code pénal et un nouveau code de procédure pénale au niveau national, que nous sommes sur le point de soumettre pour promulgation. La Cour aura besoin aussi d'autres outils, pour lesquels nous devrons nous tourner vers la communauté internationale – des outils tels que les experts et les ressources permettant d'appliquer les programmes de protection des témoins; les programmes sur le blanchiment de l'argent, et les programmes de confiscation des biens, que nous avons besoin de mettre en oeuvre. Ces outils sont aussi les juges et les procureurs qui formeront et guideront les juges et les procureurs locaux à mesure qu'ils appliquent le nouveau système de justice.

Je voudrais rappeler au Conseil que la Bosnie-Herzégovine est désormais le premier État de la région à avoir entrepris la démarche – si indispensable à une démocratie moderne – de distinguer entre ceux qui élaborent les lois et ceux qui les administrent. Nous aurons aussi besoin d'une aide internationale importante si l'on veut que les juges locaux, les procureurs, la police et les officiers judiciaires, ainsi que les avocats de la défense, soient formés à l'usage du nouveau code pénal que nous introduirons

prochainement. Tel est le type d'assistance que seule la communauté internationale peut fournir.

Mais, il nous faut aussi désormais ouvrir un nouveau front de réforme : celui de la réforme économique. Cette fois encore, le temps est compté pour la Bosnie. Il nous faudra agir vite – avec une vitesse douloureuse – si l'on veut réformer l'économie sclérosée de la Bosnie. En d'autres termes : le temps est désormais l'ennemi de la Bosnie-Herzégovine. L'aide décroît et les dettes s'accumulent, tandis que l'investissement privé étranger n'augmente pas pour combler l'écart. Un regard sur les indicateurs économiques montre que le patient oscille entre état grave et état critique. Aussi n'avons-nous pas d'autre choix que d'accentuer nettement – je vais reprendre le même mot, peut-être même douloureusement – le gradient de la réforme économique en Bosnie-Herzégovine. Il nous faudra faire les choses rapidement, peut-être même brutalement, pour faire bouger l'économie. À ce stade, la rapidité importe plus que la perfection. Notre mot d'ordre devra être « le mieux est l'ennemi du bien ».

Nous faisons toutefois déjà des progrès. Plusieurs lois importantes ont été promulguées ces derniers mois, y compris un amendement à la loi nationale sur l'aviation civile, les lois de l'Entité sur l'électricité, la loi de la Fédération sur les concessions, la loi de l'Entité sur les banques et la loi nationale sur les pratiques vétérinaires. Mais il nous faudra accélérer encore le rythme. Entre autres choses, nous devrons établir un système simple d'immatriculation des entreprises, à budget unique, lancer un « bulldozer » dans le fouillis de la bureaucratie, qui empêche les entreprises de trouver leur place dans le secteur légal et les force à graviter dans l'économie souterraine.

Mais aussi nombreuses soient-elles, les lois n'amélioreront pas le sort de chacun si elles ne sont pas appliquées. Aucune ne fera une once de différence si la manière générale dont le gouvernement fonctionne détruit des emplois au lieu d'en créer ou si la manière dont le gouvernement collecte ses revenus appauvrit les services publics et enrichit les criminels.

Si l'on veut que la communauté internationale – et je m'adresse ici à mes collègues bosniaques – poursuive son appui à la Bosnie-Herzégovine, et si l'on veut que les contribuables du monde entier continuent de construire de nouveaux hôpitaux et de nouvelles écoles, il faut qu'ils sachent qu'ils subventionnent la réforme et non les racketteurs. Selon les évaluations actuelles – des évaluations prudentes, je dois le reconnaître – ce sont quelque 600 millions de marks convertibles (soit 300 millions d'euros) qui sont perdus chaque année du fait de la fraude douanière : soit une fois et demie le montant total du budget de l'État perdu au profit de la corruption et de la contrebande. Près de 30 millions d'euros sont perdus en à peine plus d'un mois parce que la taxe sur les ventes n'est pas toujours perçue. Si l'on veut que la communauté internationale maintienne son engagement en Bosnie-Herzégovine, cela ne peut tout simplement pas durer.

C'est pourquoi nous avons proposé de remplacer le système de taxe sur les achats, qui se prête à la corruption, par un système moderne de taxe sur la valeur ajoutée, qui serait géré – comme il se doit – au niveau de l'État. C'est pourquoi nous avons demandé à la Commission européenne de formuler des recommandations sur la manière dont nous devons travailler avec les autorités de Bosnie-Herzégovine pour réformer le système douanier afin de réduire les fraudes et d'accroître le montant des recettes.

Mais il est inutile de fournir davantage de fonds à des institutions centrales faibles. Voilà pourquoi nous proposons des changements au sein du Gouvernement central et du Conseil des ministres en Bosnie, afin de mettre fin à ce roulement ethnique qui est comme un manège ministériel bizarre et une cause d'instabilité au niveau des institutions, alors que nous ne pouvons absolument pas nous le permettre. Nous proposons également de donner au Président – que nous appellerions Premier Ministre pour le moment – une fonction publique de haut niveau pour appuyer le travail qu'il accomplit en vue de cette tâche vitale. Une fois de plus, nous devrons demander à la communauté internationale d'offrir son aide. Des ressources relativement faibles auront d'énormes retombées en augmentant par la suite l'efficacité du Gouvernement bosniaque. Ces réformes structurelles, accompagnées de réformes économiques radicales, sont les principales démarches pour faire en sorte que la Bosnie-Herzégovine fonctionne. Quelle que soit la composition du nouveau gouvernement, qui n'a pas encore été décidée, mon message ne changera pas : nous allons vous juger non pas sur la base de ce que vous avez dit lors de vos campagnes électorales, mais de ce que vous allez faire une fois que vous assumerez vos fonctions. Si vous voulez sérieusement engager

une réforme, comme vous l'affirmez, vous avez à présent la possibilité de le prouver.

Sept ans après Dayton, la Bosnie-Herzégovine entame une phase cruciale. Le travail que nous essayons d'accomplir est réalisable, mais seulement si nous manifestons une volonté de le faire et que nous le fassions de manière résolument ciblée, quitte à ce que cela soit désagréable. Mon approche, comme celle du Haut Représentant, sera d'établir une distinction impitoyable entre les choses qui sont vraiment essentielles et celles qui sont simplement souhaitables. Le Bureau du Haut Représentant et son pouvoir exécutif doivent se concentrer sur le premier élément et non pas le second. Notre travail consiste à présent à terminer ce que nous sommes convenus de faire et à nous concentrer sur les principales tâches qui subsistent. La justice, la création d'emplois et faire en sorte que la Bosnie-Herzégovine fonctionne constituent notre programme principal, comme je l'ai décrit.

Il nous faut également poursuivre la réduction et la réorganisation des forces armées afin de nous assurer qu'elles deviennent un élément de stabilité et non pas d'instabilité. Comme je l'ai dit, des progrès ont été constatés au cours de l'année écoulée, mais nous devons aller plus loin et plus vite si la Bosnie-Herzégovine veut disposer des forces armées dont elle peut se permettre, si elle veut instaurer une sécurité qui s'étend à l'État tout entier en matière de défense, afin qu'elle puisse pleinement tenir ses engagements en tant qu'État souverain et participer à la sécurité régionale, notamment dans le contexte des structures atlantiques.

Le retour des réfugiés est tout à fait remarquable, à mon avis, bien que ce succès soit passé sous silence. Nous devons poursuivre ces efforts tout au long de l'an 2003 afin que nous soyons en mesure – et c'est bien là mon intention – de passer le flambeau aux autorités de Bosnie-Herzégovine à la fin de l'année prochaine. Il nous faut un soutien et un financement continus au cours de l'année prochaine afin que cela soit possible. Il nous faut en particulier renforcer la capacité des institutions locales, tandis qu'elles se préparent à prendre en charge les principales responsabilités pour gérer le retour des réfugiés.

Je ne peux pas dissimuler au Conseil que nous sommes préoccupés par le fait que certains pays, y compris ceux qui ont apporté le plus de contributions dans le passé, réduisent à mon avis prématurément leur financement pour le retour des réfugiés, l'an prochain, juste au moment où un succès durable est en vue. Veillons à ne pas essuyer un échec alors que la victoire est à portée de main. Je suis cependant résolu à ce que le Bureau du Haut Représentant confie d'autres tâches au peuple de Bosnie-Herzégovine à un rythme beaucoup plus rapide.

Afin de fournir l'orientation et la discipline nécessaires aux efforts déployés par le Bureau du Haut Représentant, j'ai demandé à mon personnel d'établir un plan de mise en oeuvre du mandat dont l'auteur, pour ce qui est de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) était Jacques Paul Klein, dont nous suivons l'exemple. L'objectif de ce plan sera d'exposer, de manière claire et concise, dans un langage compréhensible, avec des repères mesurables, en quoi consisteront les tâches essentielles du Bureau du Haut Représentant et comment nous nous proposons de les accomplir. Ce document sera prêt à temps pour la réunion, le 21 novembre, du Comité exécutif chargé de la mise en oeuvre de la paix. Ce document orientera également non seulement nos actions mais aussi nos structures internes.

l ne faut pas oublier – ce que mes collègues internationaux en Bosnie-Herzégovine ont parfois tendance à oublier, à mon avis – que notre tâche ne consiste pas à faire en sorte que la Bosnie-Herzégovine devienne un pays de premier rang mais ait des assises solides, qui lui permettent de consolider la paix, afin qu'elle ne constitue plus une menace pour ses voisins mais devienne un partenaire international et régional fiable, opérant dans le cadre des structures d'un État européen moderne, en bonne voie de s'intégrer, avec le temps, dans l'Union européenne. Lorsque nous aurons accompli cela, il sera temps pour nous de confier cette tâche à ceux qui, plus que quiconque, ont la capacité de l'accomplir, je parle des habitants de la Bosnie-Herzégovine eux-mêmes.

Je suis très encouragé par le fait que l'Union européenne se charge de la plupart des tâches en Bosnie-Herzégovine, tout comme dans le reste de la région des Balkans. C'est là quelque chose d'important, qui s'illustre surtout par le fait que je porte une double casquette, celle de l'Union européenne et celle du Conseil de sécurité. La Bosnie-Herzégovine demeure cependant le fait d'un travail d'équipe, avec la participation de l'ensemble de la communauté internationale, afin d'assurer le succès de ces efforts, ce qui, à mon avis, est fort possible. Cela impose une obligation particulière aux voisins de la

Bosnie-Herzégovine, notamment à la Croatie et à la République fédérale de Yougoslavie, d'oeuvrer activement en vue de la stabilité et de la réconciliation en Bosnie-Herzégovine et de faire preuve de respect, comme Zagreb l'a certainement fait et que Belgrade fait de plus en plus, à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie.

Pour terminer, même avant le 11 septembre 2001, l'histoire tragique des Balkans nous rappelle les dangers que représentent les États déliquescents pour l'ensemble de la communauté internationale. Elle nous rappelle également que l'instabilité peut être contagieuse et que les problèmes du voisin, très rapidement, risquent de devenir les problèmes de tous. C'est l'enseignement que nous avons tiré des Balkans, et nous devons continuer de montrer que dans cette région ainsi qu'en Bosnie-Herzégovine, c'est une leçon que nous n'avons pas oubliée.

Mais nous avons tiré des enseignements d'autres régions du continent européen. Les pays d'Europe centrale et orientale ont modifié de manière remarquable leurs perspectives, grâce à leurs propres efforts, avec très peu d'appui et d'implications de la part de la communauté internationale. Ces pays sont à présent sur le point d'adhérer à l'Union européenne.

Nous avons la possibilité de faire avancer la Bosnie-Herzégovine sur cette même voie et de donner à son peuple une deuxième chance pour un avenir meilleur, chance qui lui a échappé il y a 10 ans. En dernière analyse, il incombera bien sûr aux Bosniaques eux-mêmes de saisir cette chance, afin de faire la transition sur cette voie vers l'Europe et d'atteindre un point de non retour. Pour tout cela, il faut un financement constant, une présence militaire continue, quoique toujours en diminution pendant un certain moment et il faudra pouvoir compter sur l'engagement permanent de personnes qualifiées et dévouées de la communauté internationale. Il faudra avant tout qu'il y ait un autre ingrédient, la volonté politique, pour ce que travail soit couronné de succès. Succès que nous pouvons obtenir, mais uniquement si nous adoptons des mesures et rassemblons la volonté politique nécessaire, face à d'autres crises dans le monde, de poursuivre sur cette voie.

Le Président : Je donne à présent la parole à M. Jacques Paul Klein, Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

M. Klein : J'ai l'honneur de présenter aux membres du Conseil de sécurité les progrès réalisés dans la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pendant l'accomplissement des tâches essentielles de ce mandat d'ici à la fin de cette année.

Le travail de la MINUBH est sur le point de s'achever. Le travail de mon excellent collègue et ami, Paddy Ashdown, vient de commencer. Mais notre présence conjointe aujourd'hui souligne la responsabilité première du Conseil de sécurité dans la supervision du processus de mise en oeuvre des accords de paix de Dayton. Elle adresse à la population de Bosnie-Herzégovine un message clair : la communauté internationale entend la continuité de son engagement, ainsi qu'au parachèvement des processus amorcés en 1995.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Compte tenu des élections récentes, je voudrais faire de brèves observations sur la situation politique actuelle dans la mesure où elle touche la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) avant de parler du travail de la mission et des arrangements de transition à la Mission de police de l'Union européenne.

En ce qui concerne les élections récentes, l'heure n'est ni au pessimisme ni à l'autosatisfaction. Les bons résultats des partis nationalistes ne présagent pas que le processus d'application de la paix s'arrêtera, mais ils sont l'illustration d'un environnement politique plus difficile, qui requiert une intervention ferme et un engagement continu pour maintenir la Bosnie-Herzégovine sur la voie de la réforme.

Je souscris entièrement à l'évaluation du Haut Représentant selon laquelle le vote en faveur des partis d'opposition appelés nationalistes n'est pas un vote pour les politiques ultra-nationalistes de Milosevic et de Tudjman. Il y a trois raisons à cela : premièrement, il s'est agi d'un vote de protestation contre la mauvaise performance des non-nationalistes. Les partis les plus étroitement associés aux gouvernements, qui ont déçu ces deux dernières années, ont été punis indépendamment de leurs positions nationalistes ou non. Les partis d'opposition ont eu de bons résultats quelle que soit leur couleur politique. Cela ne devrait pas être une surprise à une époque où l'on assiste à un grave ralentissement économique.

Deuxièmement, les partis d'opposition ont fait campagne sur une plate-forme politique préconisant plus de réformes et non pas moins. Ils ont évalué avec justesse le climat de frustration et de désillusion d'un électorat qui rejette la criminalité, la corruption et l'inaction. En un signe de désaveu de toute la classe politique actuelle, les jeunes ont totalement ignoré les urnes.

Troisièmement, les besoins économiques et la prise de conscience du fait que le pouvoir pouvait changer de mains à la suite d'élections, ont commencé à tempérer la rhétorique des partis nationalistes. Les pragmatiques et les réformateurs se manifestent davantage. En fait, les autorités « nationalistes » de la Republika Srpska et de la région de Mostar se montrent plus coopérative avec la MINUBH que la coalition non nationaliste du Ministère de l'intérieur de la Fédération, dont les progrès ont été laborieux et difficiles.

Il convient cependant de ne pas se laisser bercer par de simples promesses. Il y a déjà des signes alarmants d'une nouvelle ingérence politique au sein des forces de police. Un des objectifs majeurs de la MINUBH a été de dessiner clairement la ligne de démarcation entre le rôle des autorités politiques et celui, apolitique, des membres des institutions chargées de faire respecter. Des lois précisant cette distinction ont été adoptées dans tout le pays. Nous sommes donc préoccupés par le fait que certains ministères de l'intérieur et les membres des partis politiques cherchent à exercer des pressions indues sur certains commissaires de police, qui ont été choisis par concours sur la base de leurs compétences professionnelles et de leur neutralité politique. Les menaces récentes dirigées contre eux et leur famille doivent être condamnées dans les termes les plus forts.

Le défi auquel nous devons faire face consiste à forcer les politiciens récemment élus à honorer leurs promesses de réforme. Le Haut Représentant a, à juste titre, largement choisi de s'attacher aux programmes plutôt qu'aux partis et a défini les mesures essentielles qui doivent être prises pour que la Bosnie-Herzégovine puisse avoir accès à son avenir européen. Il lui faudra cependant un appui très ferme pour mettre en oeuvre le programme de réformes.

Je suis particulièrement satisfait de constater que l'état de droit a été placé au centre du programme de réformes. Comme vous le savez, on a confié à la MINUBH une toute petite fraction du mandat international en Bosnie-Herzégovine. L'accent a été mis sur la réforme et la restructuration de la police, mais ce n'est là qu'un des éléments de l'état de droit.

La réforme du pouvoir judiciaires et de l'ensemble du système juridique est à la traîne et nécessite des mesures fermes qui ne viennent que de commencer. Nous ne pouvons nous permettre d'avoir, d'une part, un espace criminel commun en Bosnie-Herzégovine et, d'autre part, de nombreuses juridictions juridiques et judiciaires divisées et défaillantes.

Pour ce qui est du progrès de la MINUBH, je suis heureux de dire que les élections ont été pour nous un succès sans nuances. Tous les observateurs locaux et internationaux ont dit que les élections avaient eu lieu dans des conditions de grande sécurité. Près de 1 100 officiers du Groupe international de police ont surveillé l'action de la police locale au moyen de 561 patrouilles communes et indépendantes. Les réalisations et les performances de la police locale ont été remarquables. Cela s'ajoute au palmarès impressionnant, tout au long de l'année, de la police locale qui a élaboré et mis en oeuvre des plans de sécurité pour le retour des minorités ainsi que pour les manifestations délicates, telles que rassemblements religieux, commémorations et événements sportifs.

Le fait est que la Bosnie-Herzégovine a un taux de criminalité générale inférieur à de nombreux pays d'Europe occidentale, comme le prouve le nombre record de retours des réfugiés et des personnes déplacées depuis la fin de la guerre. La sécurité n'est plus un obstacle au retour dans le pays, quel que soit l'endroit.

La Bosnie-Herzégovine n'est plus le point principal d'entrée de migrants illégaux en Europe. Le mois dernier, le service frontalier de l'État a contrôlé en totalité les frontières terrestres du pays ainsi que trois aéroports internationaux. Le nombre des cas suspects de migration illégale est tombé de 25 000 en 2000 à quelques centaines cette année.

En d'autres termes, notre succès est une réalité. Il y a des résultats sur le terrain et dans la région. Cela nous donne à penser qu'il n'y aura pas de difficultés à confier la réforme de la police à une mission plus petite et plus spécialisée, sous l'égide de l'Union européenne. Ces réalisations se basent sur l'achèvement progressif des six programmes fondamentaux de notre plan de

mise en oeuvre du mandat. Tous les programmes en sont maintenant à leur étape finale.

Pour ce qui est de notre programme essentiel de réforme de la police, nous avons annoncé le 18 octobre la certification finale de 16 832 officiers de police locaux, qui, en 1999, n'avaient été autorisés à travailler que provisoirement en Bosnie-Herzégovine. C'est le point culminant d'un processus exhaustif durant lequel chaque officier de police a dû subir sept contrôles distincts, qui portent sur leur parcours pendant la guerre, leur performance professionnelle, la légalité de leur domicile, la vérification du niveau d'études qu'ils affirment avoir atteint, l'achèvement de la formation obligatoire, la preuve de citoyenneté, et un casier judiciaire vierge. À cette étape, il apparaît que 500 ou 600 officiers bénéficiant d'une autorisation provisoire n'ont pas droit à la certification principalement du fait d'un domicile illégal, de faux diplômes, ou de leurs agissements pendant la guerre. Ce chiffre s'ajoute aux 234 officiers qui ont été destitués pour faute grave ou pour leurs agissements durant la guerre. La certification des officiers restants sera terminée d'ici mi-novembre.

S'agissant de la restructuration de la police, je suis heureux de vous dire que trois administrations de police, le district de Brcko, la Republika Srpska et le canton d'Una Sana ont été accrédités par la MINUBH, car ils respectent les éléments fondamentaux exigés pour former une police démocratique. Cela signifie que les équipes de gestion du changement appartenant à la police locale ont mis en oeuvre les recommandations fondamentales de notre analyse approfondie des systèmes, de leurs procédures et structures d'organisation. L'accréditation des 12 administrations de police restantes est prévue en novembre, sous réserve qu'elles satisfassent aux critères indispensables. À cet égard, je suis préoccupé par le fait que, dans le canton 10 et le canton d'Herzégovine occidentale, la police continue d'arborer des insignes officiels discriminatoires, au mépris des directives du Haut Représentant. Dans de telles circonstances, il est impossible de les accréditer.

Le projet le plus notoire de la MINUBH, qui consiste à minimiser l'ingérence politique dans les travaux de la police en créant le poste de commissaire de police indépendant choisi par concours, en est à son étape finale. Les commissaires de police permanents sont en place dans neuf cantons et le processus est presque achevé en Republika Srpska. Des difficultés persistent dans le canton 10 et au Ministère de l'intérieur de la Fédération, où les obstructions et les retards ont obligé le représentant à imposer récemment un processus de sélection indépendant.

Les deux projets qui ont absorbé le plus de ressources de la MINUBH sont ceux qui ont visé à faciliter le recrutement et le déploiement de la police dans des zones contenant un groupe ethnique minoritaire et à améliorer le recrutement des femmes. Au moyen de l'entrée à l'académie de police créée par la MINUBH de 15 groupes distincts, de 12 cours de recyclage pour les policiers qui étaient là avant la guerre et de 17 redéploiements volontaires, près de 10 % de la force de police (1 644 officiers) font maintenant partie de groupes minoritaires. Il y a maintenant 490 femmes officiers de police en service et 235 femmes parmi les cadets en cours de formation.

Notre Groupe consultatif en matière de justice pénale a achevé un cours de formation spécialisée pour la police d'enquête criminelle, afin d'améliorer la qualité des rapports criminels à transmettre aux procureurs, dans 14 des 15 districts judiciaires de Bosnie-Herzégovine. Il a également largement contribué au suivi de certains procès délicats.

Je suis d'autre part heureux de vous dire que nous avons achevé cette semaine, un projet étendu sur trois ans, visant à former et équiper la police judiciaire qui exercera dans les 174 tribunaux de la Fédération. Nous avons également formé une unité spéciale pour protéger les juges et les témoins. En Republika Srpska, la législation nécessaire a été promulguée en juillet. Le recrutement et la formation seront achevés en novembre et les nouveaux officiers seront affectés à 151 tribunaux.

Avec la mise en place de l'Agence nationale d'information et la nomination de directeurs ce mois-ci, la Bosnie-Herzégovine possède maintenant les mécanismes et les institutions lui permettant de participer pleinement à la lutte régionale et internationale contre la criminalité organisée et le terrorisme. Par rapport à la situation qui existait il y a trois ans, lorsque les chefs de police ne se parlaient même pas, nous disposons maintenant de deux institutions multiethniques au niveau de l'État – l'Agence nationale de protection du renseignement et le service frontalier de l'État; d'une équipe spéciale régionale composée de quatre nations et bientôt de cinq

nations et d'un mécanisme de coopération policière intercantonale et interentités pleinement agissant.

Je suis surtout préoccupé par le problème du financement. Même s'il y a de nombreuses pressions concurrentes face à un budget d'État limité, les institutions de lutte contre la criminalité sont vraiment trop importantes pour qu'on les laisse échouer ou se détériorer parce que les salaires qu'elles versent sont trop bas ou irréguliers. En fait, avec un service de douane efficace, elles constituent la première ligne contre la corruption et la perte de revenus publics.

Je voudrais saluer le travail du Programme spécial de lutte contre le trafic appelé STOP qui comprend 50 vérificateurs du GIP, 150 policiers de la région travaillant à temps plein pour lutter contre la traite des êtres humains. Leur travail et leur succès n'ont pas été reconnus comme ils le méritaient. L'an dernier, 227 établissements à vocation sexuelle ont été identifiés et 147 ont été contraints de fermer. Plus de 740 descentes ont été faites, 2 140 femmes environ ont été interrogées et 230 victimes de la traite ont été aidées à rentrer chez elles.

L'efficacité du programme STOP a contraint aussi bien les trafiquants que les équipes travaillant pour ce programme à adapter leurs opérations. Leur dernière innovation a été de mettre en place une force d'intervention rapide qui permet aux victimes d'être rapidement transférées des boîtes de nuit vers un lieu sûr. Ces descentes empêchent les propriétaires de bar de faire des affaires en même temps qu'elles découragent les consommateurs. Mais le problème du trafic ne sera pas résolu tant que les procureurs de la région et les autorités judiciaires ne le prendront pas au sérieux. C'est un autre domaine où les lacunes de l'état de droit diminuent l'efficacité du travail de police.

Enfin, pour ce qui est de notre mandat essentiel, je noterai la contribution substantielle du service des affaires publiques à la politique de démocratisation et de responsabilité publique. Une partie intégrante du processus d'accréditation a été de rédiger les consignes générales pour les services des affaires publiques qui doivent être établies dans toutes les administrations de police. J'ai le plaisir d'annoncer qu'à la fin de l'année, le Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'assistance à la police aura déboursé 16,5 millions de dollars pour les équipements et les installations de police, ce qui permettra de clôturer le Fonds l'année prochaine dans le cadre du processus de liquidation de la MINUBH.

En outre, je suis heureux de faire savoir au Conseil que la Hagadah de Sarajevo dont la valeur est inestimable a été réparée, et restituée et qu'on lui a trouvé la place qui lui convient dans le Musée national. Le Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour Sarajevo et des donateurs individuels ont offert le financement requis. La nouvelle salle du Musée national sera inaugurée le 2 décembre. La Hagadah est un symbole précieux de l'héritage multiculturel de la Bosnie-Herzégovine. Sa réparation et son exposition sont une des contributions de l'ONU à la réconciliation.

À l'horizon de janvier 2003, je suis heureux de dire que les dispositions en vue d'une transition sans heurts vers la Mission de police de l'Union européenne sont en place. L'équipe de 30 personnes chargée de la planification de cette Mission travaille avec la MINUBH depuis le mois de mai sous la direction du Chef actuel du Groupe international de police (GIP) qui sera aussi le premier Chef de la Mission de police de l'Union européenne. Le retrait du GIP et le déploiement progressif de la Mission de police de l'Union européenne ont été minutieusement coordonnés avec le premier déploiement européen prévu pour le 4 novembre. Ceci coïncide avec le calendrier prévu pour le rapatriement des surveillants du GIP. Depuis les élections, plus de 500 surveillants du GIP sont partis en en laissant 900 sur place et 18 postes de dimensions modestes du GIP ont été fermés.

Lors de nombreuses réunions et séances d'information avec les délégations de l'Union européenne, y compris une visite de la Commission des questions politiques et de sécurité, nous avons souligné qu'il était nécessaire qu'il y ait une cohésion et que des experts qualifiés participent à nos principaux projets de police novateurs. Le recrutement de personnel local de la MINUBH pour la Mission de police de l'Union européenne faciliterait cette tâche.

Je suis heureux de dire que l'Union européenne a accepté de donner la priorité au service frontalier de l'État, à l'Agence d'information et de protection de l'État, et au maintien de mesures efficaces pour lutter contre le trafic. Je me réjouis aussi de ce que la Mission de police de l'Union européenne compte adopter une attitude très ferme vis-à-vis du crime

organisé en usant de stratégies rigoureuses et en faisant appel à des ressources considérables pour conseiller et aider les forces de police locales à lutter contre ce cancer qui se propage.

J'ai toujours soutenu que le succès de la MINUBH se mesurera non pas en fonction de ce qu'elle aura réalisé mais aussi en fonction de la manière dont elle se retirera. Le rapport Brahimi demandait une plus grande coopération entre l'ONU et les organisations régionales en matière de maintien de la paix. Cette première opération de l'Union européenne au titre de la politique européenne commune de sécurité et de défense est l'expression concrète des recommandations formulées dans le rapport Brahimi.

Les sept ans de la MINUBH et une décennie de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine de l'ONU sont sur le point de prendre fin. Je crois qu'une évaluation objective montrerait que les résultats que nous avons obtenus sont mitigés et non pas désastreux. La MINUBH est un succès. L'appui du Conseil et la qualité des hommes et des femmes de la MINUBH qui viennent de 96 nations alors que 43 États ont fourni des forces de police, et qui sont soutenus par le Secrétariat ont été pour beaucoup dans ce succès.

Nous avons tous tiré des enseignements multiples. J'espère que nous aurons la sagesse et la volonté de les appliquer, alors que nous nous trouvons confrontés à de nouvelles situations d'une grande complexité. Mon expérience à la MINUBH a confirmé mon opinion sur trois points fondamentaux. D'abord, que l'introduction de l'État de droit dans une situation d'après-conflit est le fondement de la démocratie et du progrès économique ainsi que d'une stratégie de sortie pour le personnel chargé du maintien de la paix.

Ensuite, que la réconciliation et l'apaisement sont impossibles si des criminels de guerre notoires ne sont pas traduits en justice. Le fait que Karadzic et Mladic soient toujours en liberté gâche tout ce que nous essayons d'accomplir et c'est le signe de l'impuissance de l'Occident face au mal.

Enfin, comme les événements tragiques du 11 septembre l'an dernier et plus récemment de Bali l'ont montré, il n'y a pas de moyen d'être protégé dans un monde de plus en plus interdépendant. On ne peut tout simplement pas abandonner à eux-mêmes l'instabilité, les sociétés en déroute et les résidus des guerres ni les laisser suppurer sans intervenir.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je suis convaincu que la Bosnie-Herzégovine est dans le droit chemin. Il y aura peut-être des turbulences sur la route, mais la direction est claire. Avec la détermination et la volonté nécessaires, le succès de la MINUBH sera la première étape du succès commun de la communauté internationale et des citoyens de Bosnie-Herzégovine.

M. Traavik (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier Lord Ashdown et le Représentant spécial M. Klein de leurs exposés très informatifs et très équilibrés.

Le Gouvernement norvégien souhaite féliciter les instances bosniaques à l'occasion de l'organisation réussie des élections générales du 5 octobre. C'étaient en effet les premières élections qui se déroulaient sous l'autorité unique des instances bosniaques. Il est encourageant dans ces conditions de noter que ces élections ont été considérées comme libres et régulières.

Toutefois, alors que le processus électoral proprement dit a été encourageant, la participation électorale a été faible. Ceci est particulièrement décevant compte tenu du fait qu'il s'agissait des premières élections pour un mandat de quatre ans. À de nombreux égards, il s'agissait des premières élections normales depuis la fin de la guerre et on aurait espéré que l'électorat se serait intéressé davantage au sort du pays et aurait assumé des responsabilités dans ce sens.

Deuxièmement, les résultats des élections montrent un appui ferme à tous les niveaux pour les trois partis politiques nationalistes monoethniques. Ce n'était peut-être pas le résultat que souhaitait la communauté internationale mais il s'agit néanmoins de l'expression juste et libre de la volonté politique des électeurs. Toutefois, la Norvège est d'accord avec Lord Ashdown pour dire que les résultats des élections peuvent être interprétés comme une expression de mécontentement face à la lenteur des réformes et de méfiance générale à l'égard du processus politique.

La communauté internationale doit absolument prendre au sérieux ce mécontentement, d'autant plus que le même sentiment de mécontentement se fait sentir dans d'autres régions de l'Europe du Sud-Est et offre un terrain fertile pour les solutions simples préconisées par des extrémistes populistes. Comme

Lord Ashdown l'a dit à juste titre, la situation dans de nombreuses parties de la région demeure instable.

Ce n'est donc pas le moment pour la communauté internationale de prendre ses distances ou de se désengager. Nous aurions tout intérêt à bien tenir compte de l'appel de Lord Ashdown qui nous demande, à nous tous, de continuer à rester engagés dans le processus en cours. Nous avons, quant à nous, l'intention de le faire.

Pour que la Bosnie-Herzégovine aille de l'avant, il faut continuer à procéder à de vastes réformes, et il faut que les efforts dans ce sens se poursuivent. L'avenir de la Bosnie-Herzégovine dépend évidemment d'une coopération renforcée avec l'Europe. Plus tôt la Bosnie-Herzégovine se conformera aux normes démocratiques et économiques de l'Europe, mieux ce sera.

Il appartient désormais aux autorités nouvellement élues du pays de prouver en pratique qu'elles sont prêtes à s'acquitter des responsabilités qui leur ont été confiées et qu'elles ont la volonté politique de le faire. Le moment est venu de faire suivre les discours de réforme de mesures précises et concrètes pour procéder à ladite réforme. C'est pourquoi, la Norvège appuie pleinement les six tâches prioritaires du Haut Représentant visant à ce que le nouveau Gouvernement de Bosnie-Herzégovine poursuive le processus de réforme au cours des six prochains mois. Ces tâches prioritaires sont importantes, et à de nombreux égards, ce sont des tâches impressionnantes. Toutefois, la Bosnie-Herzégovine bénéficie du ferme appui et de l'engagement résolu de la communauté internationale. Cet engagement, bien entendu, ne sera pas éternel, et l'engagement de la population et des dirigeants politiques de Bosnie-Herzégovine ne saurait trop tarder à se manifester.

Je voudrais exprimer la reconnaissance et les remerciements de mon gouvernement à M. Klein pour le dévouement et l'esprit d'initiative dont il a fait preuve à la tête de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), alors même que nous approchons de la fin de cette mission. Il est clair que l'ONU clôturera cette opération brillamment et en ayant la satisfaction d'avoir accompli, et bien accompli, un travail important.

Nous apprécions le fait que l'Union européenne est prête à assumer la responsabilité de la mission de police en Bosnie-Herzégovine, et est même prête en fait à assumer la plus grande partie de la responsabilité de la communauté internationale dans l'ensemble de la région de l'Europe du Sud-Est.

La Norvège, pour sa part, a l'intention d'appuyer la mission de police de l'Union européenne, tout comme nous avons fermement appuyé la MINUBH.

M. Williamson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, et le Haut Représentant, Lord Ashdown, pour leurs exposés. J'ai trois questions à poser, mais premièrement, alors que la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) touche à sa fin, je voudrais tout particulièrement saluer M. Klein pour son dévouement, sa détermination et sa ténacité. Son esprit d'initiative a modifié de façon positive la donne en Bosnie.

Maintenant, mes questions. Premièrement, quelle sera la réaction du Haut Représentant si des coalitions se font jour après les élections d'octobre, coalitions qui incluraient des parties nationalistes qui ont refusé de coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)? Mon gouvernement ne souscrit pas aux vues de certains membres de la communauté internationale qui ont accepté le caractère inévitable de certains résultats. Comme l'a dit Lord Ashdown lui-même : « Nous devons juger les parties sur leurs actes et non pas sur leurs paroles. » Nous pensons que la communauté internationale et le Conseil devraient continuer à exiger une coopération active avec le TPIY, et non pas simplement des gestes dénués de sens, de la part des parties associées depuis longtemps à des personnes inculpées de crimes de guerre, tel Radovan Karadzic. En ce qui concerne les États-Unis, nous espérons que la présence de parties obstructionnistes au Gouvernement et dans les bureaucraties qui ont provoqué des restrictions juridiques à l'assistance octroyée à la Republika Srpska ne rendra pas nécessaire de proroger ces restrictions à un niveau supplémentaire et différent. Si les gouvernements locaux ne prennent pas les mesures appropriées, le Haut Représentant usera-t-il du pouvoir qui lui a été conféré en vertu de l'Accord de Bonn pour éliminer ceux qui font obstruction à Dayton, notamment ceux qui auront transféré du matériel militaire à l'Iraq, ce qui constituerait une violation des exigences en vertu desquelles la Force de stabilisation doit être informés de toute exportation de matériel militaire, ainsi qu'une violation des sanctions de l'ONU convenues par le Conseil?

Deuxièmement, la mission de police de l'Union européenne est-elle prête à assumer les tâches de police restantes du Groupe international de police (GIP), en particulier dans les zones critiques du contre-terrorisme, du crime organisé et de la traite des personnes?

Nous avons félicité M. Jacques Paul Klein d'avoir mené à bien son mandat de la MINUBH. Et nous appuyons, avec des ressources considérables, le programme global d'instauration de l'état de droit. La mission de police de l'Union européenne dispose-t-elle des ressources et de l'organisation nécessaires pour assumer cette tâche critique?

Enfin et troisièmement, nous voudrions demander au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, s'il entrevoit quelque problème que ce soit, entre maintenant et la fin de l'année, date de la fin des opérations de la MINUBH. Comme nous l'avons indiqué, nous sommes satisfaits des progrès considérables réalisés dans les opérations de la MINUBH, mais nous aimerions entendre son évaluation de tout développement auquel il faudra accorder une attention particulière pendant la période de transition entre le GIP et la mission de police de l'Union européenne.

M. Duclos (France) : Comme vous nous y avez invités, Monsieur le Président, je me contenterai de faire quelques brèves réflexions. Permettez-moi d'abord, naturellement, de féliciter Lord Ashdown du travail qu'il a d'ores et déjà accompli en quelques mois. Permettez-moi naturellement de saluer tout particulièrement Jacques Paul Klein qui a effectué dans ce pays un parcours réussi et tout à fait remarquable. Nous connaissons tous à la fois sa passion et son efficacité. En l'occurrence, elles ont été mises au service de la meilleure cause avec les résultats les plus brillants.

Permettez-moi enfin de rendre hommage à l'action de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) dans la formation et la restructuration de la police, et aussi de rendre hommage à l'excellente coopération qui a eu lieu entre l'Union européenne et l'ONU dans la période de transition qui permet, je crois, à l'Union européenne de prendre la relève le 1er janvier prochain dans les meilleures conditions possibles.

Sur les événements récents et sur le fond du dossier, nous soutenons naturellement ce que la présidence de l'Union européenne aura à dire sur le sujet. Je voudrais dire que fondamentalement, nous partageons l'évaluation faite par Lord Ashdown sur le résultat des élections du 5 octobre. Il y a des choses qu'on peut regretter dans ces élections, mais il est vrai qu'elles ne marquent pas un retour à une ligne conservatrice, elles ne marquent pas le retour à un style de politique qui serait contraire aux intérêts du pays. Elles sont le reflet, comme l'a dit Lord Ashdown, d'une certaine déception de la part des électeurs, notamment en ce qui concerne leurs principales priorités qui restent l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et la lutte contre la corruption.

Dans ces conditions, il nous semble que nous pouvons, en termes opérationnels, tirer trois conclusions. La première, c'est que nous devons encourager, appeler, inciter les futurs dirigeants à tenir compte de ce message et à s'engager résolument dans la voie des réformes. Ce que veulent les électeurs, ce sont des réformes.

Deuxièmement, nous devons appuyer les priorités de réforme qui ont été identifiées par Lord Ashdown et résumées par la formule « la justice et les emplois » (*supra*). Peut-être faut-il mettre tout particulièrement l'accent sur la lutte contre la criminalité organisée qui est clairement une action prioritaire à mener par tous.

Enfin, troisièmement, comme l'a dit Lord Ashdown, ce programme ne peut être mené à bien que si la mobilisation de la communauté internationale et de tous les acteurs qui se sont engagés dans ce pays se maintient. Le débat d'aujourd'hui est, je crois, une excellente occasion de souligner ce point absolument capital.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Je salue le Haut Représentant, Lord Ashdown, et je l'applaudis pour sa contribution dynamique à la mise en oeuvre de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine. Je salue également le Représentant spécial Klein et le remercie particulièrement, ainsi que tous les membres de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), qui se retirera bientôt au terme de son mandat, des succès obtenus dans la restructuration et la réforme des institutions chargées du maintien de l'ordre en Bosnie-Herzégovine.

La présence de Lord Ashdown et de l'Ambassadeur Klein au Conseil aujourd'hui et la poursuite, sur le terrain, de l'action résolue de la

MINUBH témoignent de l'importance que la Bosnie-Herzégovine revêt pour nous tous.

J'ai cinq brèves observations à faire. Premièrement, le fait que les élections du 5 octobre aient été organisées et assurées par le peuple de la Bosnie-Herzégovine lui-même et se soient déroulées dans le calme prouve véritablement que de nombreux progrès ont été accomplis. J'ai écouté les observations de Lord Ashdown et de M. Klein au sujet du faible taux de participation, et je suis d'accord avec eux. Nous croyons certainement que le taux de participation décevant reflète l'incapacité des gouvernements sortants d'engager des réformes sérieuses. Nous convenons avec le Haut Représentant que nous devrions évaluer la validité des réformes et les actions concrètes entreprises par les parties élues. Ce qui importe est que les nouveaux gouvernements s'engagent à mener des politiques claires et à procéder à des réformes sérieuses et vérifiables.

Deuxièmement, ma délégation se félicite de l'approche stratégique adoptée par le Haut Représentant et des priorités solidaires qu'il a énoncées pour y parvenir. Nous estimons que l'État de droit et la lutte contre la corruption sont les préalables du développement économique, de la prospérité et de la stabilité à long terme. Les nouveaux gouvernements de Bosnie-Herzégovine devraient travailler à créer une économie de marché qui fonctionne bien en améliorant les procédures administratives, le système judiciaire et le contexte juridique, et en intensifiant la lutte contre la criminalité organisée et la corruption. À l'évidence, une administration publique et un pouvoir judiciaire opérationnels sont les préalables d'un État fondé sur la primauté du droit. À cet égard, nous nous félicitons du récent appel lancé par le Haut Représentant aux autorités pour qu'elles mettent en oeuvre les six tâches prioritaires du programme « justice et emplois ».

Troisièmement, mon gouvernement est encouragé par le transfert sans heurts des responsabilités du Groupe international de police (GIP) à la Mission de police de l'Union européenne. Nous attachons une grande importance à la Mission. Elle souligne l'attachement de l'Union européenne à la Bosnie-Herzégovine et fournit une nouvelle preuve des liens entre l'Union européenne et l'ONU en matière de prévention des conflits et de gestion des crises.

Quatrièmement, il faut se féliciter du chiffre élevé des retours de membres des minorités. Toutefois, un élément clef permettant la poursuite de ces retours est de veiller à ce que les rapatriés puissent faire partie de la population active. Il est encore nécessaire de poursuivre le financement sur les plans international et régional, mais il est essentiel aussi que l'État s'attaque à la corruption et accroisse ses rentrées budgétaires dont il a tant besoin. À l'évidence, la réinsertion réussie des rapatriés dépend également de l'attachement à l'ordre public et à la protection de tous les citoyens, indépendamment de leur religion et de leur ethnicité.

Cinquièmement, mon gouvernement a la ferme conviction que les autorités des deux entités et tous les autres gouvernements de la région doivent s'acquitter de leurs responsabilités et coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. J'ai pris note de la remarque révélatrice de Lord Ashdown, à ce propos justement. Il s'agit de la poursuite et du transfert de tous les inculpés, ainsi que de l'autorisation à donner au Tribunal d'accéder aux documents et aux archives.

Pour terminer, de nombreux défis nous attendent et exigeront la détermination du peuple de la Bosnie-Herzégovine. Ce sont les suivants : s'attaquer à la criminalité organisée et à la corruption, assurer la primauté du droit, consolider l'économie et faciliter les retours de réfugiés. Ma délégation voudrait exprimer sa satisfaction devant les progrès accomplis par le Haut Représentant et la MINUBH dans ces domaines. Je saisis l'occasion pour réaffirmer le ferme appui de l'Irlande à leurs efforts en vue de créer une Bosnie-Herzégovine fondée sur la primauté du droit, la démocratie et la prospérité de tous les citoyens, une Bosnie-Herzégovine fermement engagée sur la voie de l'intégration européenne.

M. Thomson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut Représentant et le Représentant spécial Klein de leurs exposés. Nous les félicitons pour ce qu'ils ont accompli individuellement et, comme le Haut Représentant l'a souligné, en commun. Nous voudrions également saisir l'occasion pour applaudir les succès obtenus par la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et la manière dont Jacques Paul Klein a dirigé la MINUBH.

Le Royaume-Uni souscrit aux observations qui seront faites par la présidence de l'Union européenne. Je n'entrerai pas donc dans les détails. J'ai quelques observations et quelques questions que je présenterai

sous trois rubriques. La première est la primauté du droit, la deuxième est la réforme économique et, enfin, j'ai une ou deux choses à dire sur les récentes élections.

En ce qui concerne le premier point, il nous semble que l'État de droit est et doit être la priorité absolue de la communauté internationale en Bosnie. Le Haut Représentant avait donc effectivement raison de réformer les lois sur l'immunité à l'issue des élections. Il convient que les tribunaux bosniaques déterminent si une personne est apte à exercer des fonctions au Gouvernement, et que les criminels de guerre soient traduits en justice devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. On est heureux d'apprendre que la transition s'est faite jusqu'ici sans heurts du Groupe international de police (GIP) à la Mission de police de l'Union européenne, telle que décrite par Jacques Paul Klein. Nous devons continuer de veiller à ce que le processus de transition se poursuive harmonieusement, et nous convenons avec le Haut Représentant et le Représentant spécial du Secrétaire général que la communauté internationale doit continuer à fournir un appui concret pour assurer la primauté du droit.

En ce qui concerne les réformes, nous convenons tout à fait avec le Haut Représentant que le programme de réforme doit maintenant être accéléré. Le futur gouvernement, quelle que soit sa composition finale, devra être pleinement attaché au processus de réforme et souscrire au programme « Justice et emplois » approuvé par l'administration précédente. Le Haut Représentant souligne à juste titre que la communauté internationale doit appuyer ce programme et accorder au processus un appui concret suffisant. Le Royaume-Uni y reste attaché, aussi bien à titre national que dans le cadre de l'Union européenne.

Le Haut Représentant bénéficie de notre ferme soutien pour les réformes intitulées « faire avancer la Bosnie ». En particulier, il est essentiel d'accroître le financement de l'État grâce à une taxe sur la valeur ajoutée nationale, et à la création d'un service des douanes national. Il est clair que pour cela les réformes économiques et la réforme de la justice seront essentielles.

Pour terminer, en ce qui concerne les élections, nous convenons avec le Haut Représentant que la Commission électorale de la Bosnie a fait un travail formidable pour l'organisation des élections. C'est vraiment un signe positif de ce que la démocratie prend racine dans le pays.

La faible participation et l'importance relative des partis nationalistes sur les partis modérés est bien sûr décevante. Mais comme l'ont dit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, et le Haut Représentant, la faible participation ne peut être inversée que si le futur Gouvernement prouve qu'il est capable de faire des progrès dans le programme de réformes.

À propos des résultats des élections, la communauté internationale doit continuer à marteler le message que c'était un vote de protestation contre la lenteur des progrès des réformes accomplies par le Gouvernement modéré, et non pas un vote en faveur des nationalistes en soi. Le Haut Représentant et son Bureau ont pour l'instant bien relayé ce message.

Pour terminer par quelques questions, est-ce que le Haut Représentant ou M. Jacques Paul Klein pensent qu'il est encore possible de former une coalition modérée en Republika Srpska? Il y a eu des rumeurs selon lesquelles Ivanic avait conclu un accord pour former une coalition avec le Parti démocratique serbe (SDS) et le Parti socialiste de la Republika Srpska (SPRS). En quoi la composition de la future coalition aura-t-elle une influence concrète sur la mise en oeuvre du programme de réformes énoncé dans « les emplois et la justice »?

M. Jiang Jiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais pour commencer remercier le Haut Représentant Lord Ashdown, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, de leurs exposés détaillés. Nous nous félicitons de toutes les réalisations qui ont été faites en Bosnie-Herzégovine sur tous les fronts.

La Chine a suivi de près l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine, et a pris note des nouvelles mesures efficaces prises par le Haut Représentant pour aider le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine à prendre des mesures concrètes pour mettre en oeuvre le processus de réformes et promouvoir la création d'un système juridique et d'institutions judiciaires. La Chine considère que ces mesures aideront la Bosnie-Herzégovine à être autonome assez rapidement.

Nous nous félicitons des premières élections, qui ont été organisées de façon indépendante par le

Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine au début du mois d'octobre, qui ont été équitables, et qui se sont déroulées dans le calme. Nous espérons que le Gouvernement récemment élu continuera à montrer son attachement au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Bosnie-Herzégovine, et qu'il donnera la priorité à la promotion de la réconciliation nationale, à l'accélération du retour des réfugiés et à la réforme du système juridique et des institutions judiciaires.

Le mois prochain, nous célébrerons le septième anniversaire de la conclusion et de la signature de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine. Toutefois, nous constatons que les journaux font encore état de nombreux problèmes entre les trois principaux groupes ethniques en Bosnie-Herzégovine. Nous avons entendu que les membres des trois différents groupes éthiques pouvaient commander un café dans le même restaurant et se voir demander trois prix différents.

Nous avons un ancien proverbe en Chine : « Paix au foyer apporte à tous prospérité ». Ce n'est que lorsque tous les groupes ethniques de Bosnie-Herzégovine seront en mesure de coexister pacifiquement que ce pays pourra vraiment être autonome et parvenir à une paix, une stabilité et un développement économique durables. Et ce n'est qu'alors que sa population, émergeant de l'ombre de la guerre, pourra retourner à une vie normale.

Nous espérons que le retrait de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) n'aura pas un impact négatif sur la paix et la stabilité dans le pays. Nous espérons que le Conseil de sécurité continuera de suivre l'évolution de la situation dans la région. Nous espérons aussi que, sous la direction de l'Union européenne, les diverses institutions de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine seront capables de renforcer encore leur coordination et leur coopération, d'assumer leurs responsabilités et d'aider le Gouvernement et le peuple de Bosnie-Herzégovine à parvenir à l'autosuffisance, au développement économique et à une paix et une stabilité durables dans la région, et qu'il n'y aura plus de phénomènes tels que celui des trois prix différents pour la même tasse de café.

M. Konuzin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants au Haut Représentant, Lord Ashdown et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jacques Paul Klein, pour les informations détaillées qu'ils nous ont données sur la situation en Bosnie-Herzégovine.

La Fédération de Russie est d'avis que le préalable essentiel au succès des futurs progrès du processus de paix est d'assurer la stabilité dans toute la Bosnie-Herzégovine et dans chacun de ses districts, sur la base des Accords de Dayton.

Le potentiel de ces accords n'a pas encore été épuisé. Nous sommes convaincus qu'il serait contre-productif de tenter de réviser, d'appliquer de façon sélective ou de limiter le contenu des Accords de Dayton, qui sont un facteur substantiel du maintien de la stabilité régionale.

Nous sommes heureux de noter que les élections organisées dans toute la Bosnie le 5 octobre ont été menées dans une atmosphère de calme dans le respect de la législation bosniaque et des normes européennes. Nous partageons l'avis qui a été présenté par les autres délégations et par le Haut Représentant concernant la nature de ces élections.

Les élections ont confirmé le fait que, comme l'a déclaré Lord Ashdown, des changements importants se sont produits dans le pays ces dernières années. Nous appuyons le travail du nouveau Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine ainsi que les priorités qui ont été présentées et confirmées aujourd'hui, à savoir garantir l'état de droit, les réformes économiques, la création d'emplois et le renforcement de la nation en général. À notre avis, ces priorités devraient être mises en oeuvre dans le strict respect des Accords de Dayton et de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine sur la base d'un consensus de la part de toutes les parties bosniennes.

Nous souhaitons souligner ici que des mesures catégoriques pourraient, maintenant plus que jamais, conduire à de nouvelles complications. À cet égard, nous rendons hommage aux efforts de Lord Ashdown visant à établir une interaction étroite entre les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine et les gouvernements des deux entités.

Les fondements solides d'une nation bosniaque unifiée, stable et indépendante ne pourront être posés que si les partis bosniaques s'engagent dans une recherche patiente de solutions mutuellement acceptables. Les représentants des deux entités doivent assumer une responsabilité active pour l'avenir de leur pays. Ils doivent montrer une volonté plus affirmée de coopérer et de parvenir à des compromis, et doivent

trouver en eux-mêmes la force de surmonter des intérêts ethniques étriqués s'ils veulent atteindre des objectifs communs pour la Bosnie. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'assurer un fonctionnement normal des services et des organes de l'État à tous les niveaux et d'établir une base juridique efficace ainsi qu'un espace économique unifié.

Compte tenu de la fragilité de la situation politique qui prévaut en Bosnie-Herzégovine, nous sommes persuadés qu'il est indispensable que la communauté internationale continue de superviser la situation en matière de sécurité publique dans le pays, ainsi que le travail effectué par la police locale. À cet égard, nous nous félicitons du travail que la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) a accompli pour préparer un transfert sans heurts et coordonné des pouvoirs à la Mission de police de l'Union européenne, qui commencera à assumer ses tâches le 1er janvier de l'année prochaine. Le travail de cette nouvelle Mission de police ne partira pas de zéro, mettant en relief encore une fois l'importance qu'il y a d'assurer la continuité lors du passage du témoin, afin de ne pas gaspiller des années d'expérience accumulée.

À cet égard, je voudrais exprimer la reconnaissance de mon gouvernement au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jacques Paul Klein, pour les efforts considérables qu'il a déployés pour mettre en oeuvre le mandat de la MINUBH. Nous comptons vivement que le Conseil de sécurité, en tant qu'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, continuera, après l'achèvement du mandat de la MINUBH, de recevoir régulièrement des rapports sur le processus de mise en activité de la police dans ce pays.

Nous sommes d'avis que la situation générale dans la région est un autre facteur important pour consolider les tendances positives dans l'édification de la Bosnie-Herzégovine. Nous nous félicitons de l'établissement de relations harmonieuses entre Sarajevo, Belgrade et Zagreb. Nous sommes convaincus qu'une dynamique positive durable dans l'évolution des relations entre la Yougoslavie et la Bosnie et entre la Croatie et la Bosnie est indispensable pour parvenir à une stabilité soutenue dans les Balkans.

À cet égard, nous aimerions souligner l'importance que revêt le Sommet tripartite, qui s'est tenu à Sarajevo en juillet, ainsi que de la mise en oeuvre mûrement réfléchie de la déclaration conjointe qui en a résulté.

Nous devons une fois de plus souligner que les tentatives d'imposer aux partis bosniaques la création d'une seule armée va à l'encontre non seulement des accords de paix mais aussi de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine. La volonté d'imposer ce processus risquerait d'aller à l'encontre du but recherché et pourrait remettre en cause l'équilibre plutôt fragile obtenu dans les relations entre les Serbes, d'une part, et les Bosniaques et les Croates, d'autre part. À ce titre, nous nous félicitons du dialogue continu qui s'est établi entre les partis bosniaques sur les questions militaires. Nous nous félicitons aussi de la réforme du Comité permanent pour les questions militaires dont l'objectif est de renforcer la supervision civile des forces armées de la Bosnie-Herzégovine. À cet égard, nous aimerions que le Haut Représentant nous donne une évaluation de l'évolution de ce dialogue.

La Fédération russe se propose de continuer à fournir tout l'appui qu'elle pourra à l'édification de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes prêts à continuer à contribuer de manière positive au règlement des questions restantes à l'ordre du jour du processus de règlement bosniaque.

M. Tafrov (Bulgarie) : Ma délégation se rallie à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par la présidence danoise de l'Union européenne.

Je voudrais saluer la présence de M. Jacques Paul Klein et de Lord Ashdown, et les remercier pour leurs exposés. Je remercie en particulier Jacques Paul Klein pour l'extraordinaire travail qu'il a accompli en Bosnie-Herzégovine, en mettant à la disposition de l'Organisation des Nations Unies son expérience, son énergie et son dévouement. La Bulgarie le remercie pour les résultats obtenus. La Bulgarie remercie également Lord Ashdown, une figure européenne de premier plan, dont la stature et le charisme sont une preuve de l'intérêt soutenu de la communauté internationale et notamment de l'Union européenne pour la Bosnie-Herzégovine, un État de l'Europe du Sud-Est, avec lequel la Bulgarie a des relations étroites et dont le sort est d'une importance capitale pour l'ensemble de l'Europe du Sud-Est.

Concernant les élections qui ont eu lieu en Bosnie-Herzégovine récemment, notre analyse rejoint tout à fait celle de Lord Ashdown. Il est important que

la classe politique bosniaque se rende à l'évidence : les Bosniaques veulent plus de réformes. Nous espérons que le choc avec les réalités que devront certainement subir tous ceux qui sont au pouvoir en Bosnie-Herzégovine à différents niveaux les obligera à être pragmatiques. De ce point de vue, ce que vient de nous dire Lord Ashdown est quelque peu rassurant. Il y a un certain pragmatisme qui se dessine. Il est important de l'encourager.

En même temps, le résultat même des élections – cette fatigue démocratique que connaissent du reste d'autres démocraties – est quand même un signal que nous envoient les Bosniaques d'une certaine lassitude dont il faut tenir compte. C'est aussi une raison de plus pour le maintien d'une présence internationale forte en Bosnie-Herzégovine dans les années à venir.

Cela dit, l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est entre les mains des Bosniaques eux-mêmes, et notamment dans le domaine de l'économie où un certain immobilisme ces dernières années n'a pas permis de vrais progrès substantiels. Parlant en tant que représentant d'un pays qui a effectué des réformes et qui effectue des réformes dans cette direction, je me rappelle une comparaison qui a été faite en Bulgarie et ailleurs au début des réformes économiques, qui consistait à dire : « Si vous devez couper la queue d'un chat, vous pouvez le faire en une seule fois; c'est pénible, mais ça passe vite, et c'est très efficace. Ou bien vous pouvez la couper en plusieurs tranches, et c'est encore plus pénible, et c'est beaucoup moins efficace ». Donc, il est important que la queue du chat soit coupée en une seule fois; je crois que les Bosniaques doivent choisir cette première option.

La Bulgarie appuie sans réserve la stratégie élaborée par le Haut Représentant concernant l'état de droit et la réforme administrative. C'est vrai, la justice est la grande priorité, et à cet égard il peut faire fond sur l'extraordinaire travail de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH).

Le problème des douanes ressort comme un problème urgent. Il est important, aussi, dans le contexte régional, comme est important, du reste, le problème de la traite des êtres humains. Je remercie Jacques Paul Klein d'en avoir parlé en détail. Je saisis l'occasion pour poser la question à Lord Paddy Ashdown : quelle place occupe ce problème dans sa stratégie en faveur d'un État de droit en Bosnie-Herzégovine, dans la mesure où ce problème a une dimension régionale?

Le retour des réfugiés est à saluer. C'est, espérons-le, un processus désormais irréversible. On est très sensible à l'appel que vient de lancer Lord Paddy Ashdown à un plus grand soutien financier. Il est vital pour la stabilité de la Bosnie-Herzégovine que ce processus soit mené à bien, et la Bulgarie joint sa voix à celle de tous ceux qui appellent à plus de compréhension vis-à-vis de ce problème.

Je ne saurais terminer ces remarques sans rappeler que, malgré tous les éléments positifs que je viens de mentionner, il reste des forces en Bosnie-Herzégovine qui ne sont pas prêtes à coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le fait même que des figures emblématiques comme Karadzić et Mladić sont toujours en liberté n'est pas de nature à faciliter la tâche de l'Union européenne et de Lord Ashdown. Il est important que tous ceux qui sont accusés de crimes de guerre soient traduits en justice; leur place est à La Haye. Nous lançons un nouvel appel à tous ceux qui ont la possibilité de faire en sorte que la coopération avec le Tribunal soit totale.

Comme d'autres l'ont dit avant moi, notamment la délégation russe, le contexte régional est positif. La Bulgarie s'en réjouit. Les autorités de Zagreb comme de Belgrade font ce qui est nécessaire. La Bulgarie travaille sur le plan régional avec ces deux pays amis et, bien sûr, avec les autorités bosniaques, pour rendre ce processus irréversible dans le cadre d'une coopération régionale accrue, notamment dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Je voudrais terminer en adressant tous nos voeux à Lord Paddy Ashdown et en lui réitérant tout le soutien de la Bulgarie dans sa tâche.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie Lord Ashdown de son exposé très clair et détaillé. Je voudrais également remercier M. Klein de tout ce qu'il a fait au cours de son mandat pour s'acquitter de ses responsabilités. Nous connaissons tous ses grandes compétences, sa grande énergie et l'efficacité avec laquelle il accomplit sa tâche.

J'aimerais revenir, à partir des observations faites par d'autres membres du Conseil, sur le sujet des élections, car il est très symptomatique, dans un certain sens, que l'on puisse l'avoir interprété comme un résultat susceptible de discréditer à un moment donné

les processus démocratiques. Tout semblerait indiquer, en effet, que les risques d'ultranationalisme, compte tenu en particulier des réalités bien connues sur le terrain, en Bosnie-Herzégovine, sont réels. Pourtant, même si les tendances nationalistes avaient clairement triomphé, je dirais que ceci, en soi, ne peut en aucune façon remettre en cause le processus démocratique. La démocratie, en effet, doit suivre son cours et doit s'exprimer, et si c'est une expression démocratique, c'est une expression. La question est de voir comment ceci peut nous faire toucher du doigt des problèmes, comment ceci peut alerter la communauté internationale afin qu'à un moment donné, on puisse utiliser ce résultat pour réfléchir sur les tenants et les aboutissants du processus.

N'oublions pas que les Accords de Dayton, que l'on a cités plusieurs fois aujourd'hui, sont déjà vieux de sept ans, et plus. Ce sont des accords qui, d'une certaine façon, imposent les conditions de la fin du conflit. Mais ces accords doivent pouvoir garantir à la région l'avenir souhaité par la communauté internationale et l'avenir que méritent les habitants de Bosnie-Herzégovine. Si les Accords n'avaient servi qu'à mettre fin au conflit et risquaient d'en provoquer un autre à l'avenir, il est probable que celui-ci aurait des proportions encore plus importantes. C'est la raison pour laquelle il faut être prudent lorsqu'on fait l'analyse d'une expression démocratique. En outre, nous ne pouvons, nous, à un moment donné, imposer la démocratie que nous voulons. Nous devons chercher à ce qu'elle s'exprime dans des conditions où elle soit compatible avec, dirons-nous, la saine expression des souhaits de la communauté internationale.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais, si je puis, poser une question à Lord Ashdown sur ce qu'il a lui-même appelé la nécessité d'accélérer la cadence des changements. Par exemple, dans le cadre des réformes dont on a déjà parlé, il propose pour finir de donner une nouvelle structure au Gouvernement central, c'est-à-dire de créer ou renforcer le Gouvernement central; cela fait d'ailleurs l'objet d'un rapport (S/2002/1176). En outre, on a parlé de la création ou de la mise en place d'un poste unique de Premier Ministre, qui existerait pour la première fois depuis la fin de la guerre, il y a sept ans. On a entendu mentionner aussi un délai de deux mois pour la mise en place de ce poste par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine lui-même, ou alors, pour sa création sur la base des pouvoirs et des responsabilités du Haut Représentant lui-même. Comment voit-il lui-même la situation? Est-ce que ce schéma est possible, disons, vu les commentaires faits sur ce point, est-ce que c'est le bon moment? Autrement dit, la préoccupation est de savoir ce que ce résultat politique pourrait indiquer, quelles idées il pourrait nous donner sur ce qui peut se faire ou non, à un moment donné, ou sur ce qui doit ou ne doit pas se faire.

Je dirais que ce qui importe, c'est, comme l'explique le Haut Représentant dans son rapport, de lier ce résultat électoral à ce qui se passera par la suite. Ainsi, par exemple, nous lisons, au paragraphe 47, qu'il parle de « nouveau départ », en mentionnant clairement le lendemain des élections. En d'autres termes, ces élections représentent une sorte de point de départ. Nous avons besoin de lier ce fait au futur, et nous devons bien savoir que les résultats politiques suscitent une réelle attention au thème de la réforme.

De façon très générale, je voudrais également évoquer l'insistance du Haut Représentant sur la primauté du droit et la mise en place de processus judiciaires fiables et efficaces. Je me dois de dire que ce n'est pas seulement une priorité pour lui, mais son travail l'a en fait prouvé. Il s'agit d'un point très important. Il a été souligné que la justice doit fonctionner, et que les autorités de la Bosnie-Herzégovine doivent coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Il est également indispensable que le système judiciaire, y compris les procureurs et les enquêteurs, soit suffisamment capable de susciter la confiance, et surtout être en mesure d'aboutir à des résultats efficaces; sinon, nous aurions des institutions très compétentes mais inefficaces, et cela engendrerait une frustration plus profonde.

À cet égard, je voudrais dire que beaucoup de progrès ont été faits à ce sujet en Bosnie-Herzégovine, il ne fait pas de doute que nous suivrons de près la façon dont la coopération avec la communauté internationale peut donner lieu à des résultats. Nous avons de grands espoirs que l'évolution ira dans ce sens.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette réunion et je voudrais également exprimer nos remerciements et notre gratitude à Lord Paddy Ashdown, Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, et à M. Jacques Paul Klein, Représentant spécial du Secrétaire général et

Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

Monsieur le Président, je respecterai votre appel à ne pas faire une déclaration à partir d'un texte préparé, mais je voudrais exprimer ma vive appréciation pour les efforts remarquables de Lord Ashdown et de M. Klein visant à assurer le relèvement de la Bosnie-Herzégovine, après six années de guerre, afin de permettre à ce pays de se prendre en charge et le préparer, comme d'autres pays d'Europe centrale, à adhérer à l'Union européenne. À cet égard, je me dois également de rendre hommage aux deux intervenants pour avoir insisté sur l'instauration de la justice et de la primauté du droit, et la création d'instruments assurant la justice, telles que la promulgation de lois et la création de tribunaux, et pour avoir demandé à la communauté internationale de fournir toute l'aide possible dans ce domaine.

Nous avons été particulièrement intéressés par le tableau présenté par M. Klein et Lord Ashdown sur les résultats des élections, et j'aurai une question à ce sujet. Je crois comprendre, d'après l'exposé de M. Klein, que les jeunes n'ont pas du tout participé aux élections. Et ma question est donc : Comment peut-on expliquer la non-participation des jeunes qui sont considérés comme un élément vital du relèvement et de la politique en Bosnie-Herzégovine?

Des études sont faites sur les cas d'élections dans des pays ainsi que des analyses comparatives des résultats et des scores obtenus par les partis. Et là, je voudrais remercier M. Klein et Lord Ashdown pour la transparence dont ils ont fait preuve pour fournir les informations sur les voix obtenues par chaque parti. De notre point de vue, il nous semble que ces résultats envoient un message différent de l'analyse qu'ils ont faite, même si j'avais espéré que leur lecture des résultats serait correcte. Je pense que les résultats des élections, leurs implications et le message qu'ils envoient requièrent une lecture plus fine à l'avenir.

Ma deuxième question est : Comment Lord Ashdown apprécie-t-il les efforts faits pour créer les institutions de police et militaires dont il a fait état dans son exposé? Et quels sont les obstacles auxquels se heurtent ces deux institutions, du fait des limites de l'assistance européenne et dans la mesure où l'Union européenne assumera des fonctions de police en janvier prochain?

En outre, j'ai cinq points dont je voudrais traiter rapidement. Réaliser la stabilité en Bosnie-Herzégovine est très urgent après ces années de guerre. Je voudrais souligner et saluer les efforts de M. Klein et de Lord Ashdown pour améliorer les conditions de sécurité et de la situation en matière d'immigration, et notamment pour endiguer la fuite des immigrants. Cette question des immigrants et de leur fuite est un autre facteur devant être examiné par rapport au retour des réfugiés. Alors que des efforts sont en cours pour assurer le retour des réfugiés, des efforts accrus doivent être faits pour réduire l'exode des citoyens, et ce, en renforçant les contrôles de sécurité.

S'agissant de mon autre point, j'aimerais mettre l'accent sur la situation économique. Il est bien évident que l'amélioration de l'économie de la Bosnie-Herzégovine contribuera au salut du pays, étant donné sa situation globalement fragile, parce que les conditions économiques sont étroitement liées à la stabilité politique et sécuritaire du pays. À cet égard, j'aimerais me joindre aux orateurs précédents qui ont demandé à la communauté internationale de fournir toute l'aide nécessaire. Ceci en soi, permettrait déjà d'endiguer la fuite des ressortissants de Bosnie-Herzégovine vers le reste du monde.

La Bosnie-Herzégovine n'est pas une île, séparée du reste du monde, mais son économie devrait toutefois se développer dans un contexte régional et grâce à l'instauration de meilleures relations et du respect mutuel avec ses voisins. À ce sujet, on peut se poser la question de savoir quel est l'état des relations entre la Bosnie-Herzégovine et ses voisins de la région.

En conclusion, je rejoindrai Lord Ashdown pour appuyer le principe du retour des réfugiés, non seulement en Bosnie-Herzégovine – ce qui fait d'ailleurs partie de son mandat – mais également dans le monde entier. Il faut se pencher également sur le cas de toute autre région victime du problème des réfugiés, car il s'agit d'une question internationale qu'il faut régler.

M. Gokool (Maurice) : J'aimerais me joindre aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Lord Ashdown, à la séance d'aujourd'hui et le remercier de l'aperçu complet qu'il a fourni. J'aimerais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, pour ses informations très utiles. En outre, nous aimerions saluer la précieuse contribution du

Haut Représentant et de M. Klein aux succès obtenus jusqu'à présent en Bosnie-Herzégovine.

La plupart des autres délégations ont formulé des commentaires sur les élections, et j'aimerais moi aussi mettre en avant certains aspects concernant ce point. Tout d'abord, nous nous félicitons de constater que les élections, organisées pour la première fois par les autorités de Bosnie-Herzégovine, ont été conduites avec succès et sans violence. Nous adressons donc nos félicitations aux autorités pour cette réussite.

Néanmoins, nous avons pris note du fait qu'une part non négligeable de la population de Bosnie-Herzégovine n'a pas participé à ces élections. Comme Lord Ashdown et M. Klein l'ont, à juste titre, fait remarquer, la population de la Bosnie-Herzégovine a peut-être ainsi exprimé sa frustration devant la manière dont le gouvernement sortant a accompli sa tâche durant son mandat. C'est pourquoi, il est impératif que les dirigeants politiques du prochain gouvernement se concentrent sur les politiques et programmes prioritaires s'attaquant aux préoccupations de la population de Bosnie-Herzégovine. Dans ce contexte, nous aimerions apporter notre soutien à la proposition de mettre à l'épreuve le sérieux du prochain gouvernement envers le processus de réforme, ainsi qu'il est mentionné au paragraphe 46 du rapport présenté par Lord Ashdown.

Divers efforts ont été déployés par le Bureau du Haut Représentant afin d'établir la primauté du droit en Bosnie-Herzégovine. Certains d'entre eux sont louables, comme par exemple la restructuration du système judiciaire de la Bosnie-Herzégovine afin de garantir qu'à l'avenir la justice ne sera rendue que par des juges capables et intègres. Nous prenons également note avec satisfaction du fait que la nouvelle Cour d'État entrera en activité le 1er janvier 2003; elle est dotée d'une juridiction spéciale pour juger des violations graves du droit humanitaire international. Si nous avons bien compris le juge Jorda du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie lorsqu'il est venu s'adresser au Conseil en juillet, la nouvelle Cour d'État comprendra, pendant un certain temps, des juges internationaux. Ma délégation aimerait obtenir des informations mises à jour sur les progrès réalisés à cet égard.

Je voudrais poser deux questions à Lord Ashdown, ainsi qu'au Représentant spécial, concernant la crise de la dette nationale. Il est indiqué au paragraphe 17 du rapport que la Bosnie-Herzégovine pourrait être en proie à une grave crise de la dette nationale, que le pays se bat contre la montre. J'aimerais savoir quels programmes le Représentant spécial et Lord Ashdown ont mis en place pour s'attaquer, dès que possible, à cette grave crise de la dette nationale. Nous comprenons bien la nécessité d'appliquer des programmes d'allégement de la crise de la dette d'un pays dont l'économie est naissante.

Deuxièmement, nous avons constaté qu'il est nécessaire d'attirer l'investissement étranger dans le pays. Nous aimerions que Lord Ashdown nous indique quelles mesures d'encouragement ont été proposées dans le programme pour attirer l'investissement étranger afin de remettre l'économie d'aplomb.

Enfin, nous aimerions formuler quelques observations alors que la Mission en Bosnie-Herzégovine prépare sa stratégie de sortie. Nous sommes satisfaits de la somme de travail incroyable fournie par le Groupe international de police. La Bosnie-Herzégovine dispose désormais d'une force de police qui est bien équipée pour exercer ses pouvoirs conformément aux normes démocratiques. La nomination récente de policiers de carrière aux postes de préfet de police et la certification d'un nombre croissant d'officiers de police, ainsi que la présence accrue de femmes et de membres des communautés minoritaires dans les académies de police, indiquent que la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) a accompli avec succès son mandat et peut aisément passer le relais à la Mission de police de l'Union européenne lorsque son mandat s'achèvera à la fin de cette année. Nous espérons que la Mission de police de l'Union européenne préservera et consolidera l'héritage de la MINUBH. Le fait est que le Conseil de sécurité peut s'enorgueillir de la conclusion heureuse d'une autre de ses opérations de maintien de la paix.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation aimerait remercier tout particulièrement le Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Lord Ashdown, et le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), M. Klein, pour les informations qu'ils viennent de fournir et pour le rôle remarquable qu'ils ont joué dans la réalisation des succès dont ils ont fait état et qui ont placé la Bosnie-Herzégovine sur la voie d'une paix stable et

durable. C'est du moins ce qu'espère mon gouvernement.

Nous prenons note avec prudence des résultats des récentes élections.

Mon pays n'est pas en mesure et ne pense pas qu'il soit sage de se prononcer sur les résultats des élections qui viennent de se tenir. Toutefois, nous souhaitons lancer un appel aux partis politiques qui ont remporté les élections du 5 octobre dernier, pour qu'au moment où ils prennent leurs fonctions en tant que nouveaux élus, ils endossent également des responsabilités qui découlent du processus politique, notamment celles qui sont énoncées dans l'Accord de Dayton. Cela permettra de garantir l'existence d'un État multiethnique et indéniablement d'instaurer et de renforcer la stabilité dans cette région du monde.

Ma délégation a écouté avec beaucoup d'intérêt et d'attention l'explication fournie par le Haut Représentant sur le programme des priorités – en faveur de la justice et de l'emploi – qui est appliqué en Bosnie-Herzégovine. À cet égard, nous convenons avec tous ceux qui, autour de la table du Conseil de sécurité, ont déclaré que des priorités de travail claires permettent de rendent perceptible la voie d'une mise en oeuvre. Ces priorités, comme nous les comprenons, sont d'établir un état de droit et des emplois, et d'améliorer à court terme les conditions socioéconomiques. Nous pensons également qu'aux fins de la réalisation de ces objectifs, il faut également entreprendre un ensemble de réformes approfondies pour définir la vie des institutions, en Bosnie-Herzégovine, conformément aux objectifs énoncés.

Ma délégation s'intéresse tout particulièrement au rôle que doit jouer à présent la Cour pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie. À cet égard, nous aimerions souligner combien il est important pour les autorités de Bosnie-Herzégovine, au niveau national, de coopérer de manière honnête et résolue avec les différentes entités en Bosnie-Herzégovine, afin de faire preuve d'une coopération honnête et résolue avec la Cour. L'instauration de la justice et d'un état de droit sera largement tributaire de cette coopération. La Cour de Bosnie-Herzégovine jouera par conséquent un rôle essentiel en tant qu'institution nationale responsable de l'examen des affaires qui ont été transmises par la Cour pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie.

Ma délégation note également avec satisfaction que, comme l'indique le rapport du Haut Représentant, il y a eu en 2000 une grande augmentation du nombre de réfugiés qui retournent en Bosnie-Herzégovine. Comme l'indique également le rapport, étant donné que le problème des réfugiés et des personnes déplacées est important tant pour la Bosnie-Herzégovine que pour l'ensemble de la région, nous pensons qu'il est fondamental que les gouvernements voisins adoptent des mesures législatives et prennent des mesures pratiques pour faciliter le retour des réfugiés, qui se trouvent actuellement réfugiés en Bosnie, dans leur pays d'origine. À cet égard, nous aimerions connaître le statut de l'entente régionale pour ce qui est d'assurer le bon déroulement de ce processus, dans la mesure où il est souhaitable et réalisable et ce, aussi rapidement que possible.

En ce qui concerne la situation dans la région, le Mexique pense que la tenue, le 15 juillet 2002, du sommet de Sarajevo entre les chefs d'État de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Yougoslavie marque le point culminant d'un effort qui a commencé en 2000. Cet effort a entraîné des progrès perceptibles dans la normalisation des relations entre ces trois pays. Nous percevons la poursuite et le renforcement de cet esprit de coopération régionale comme une priorité pour les travaux de l'ONU dans la région.

Enfin, j'aimerais dire combien il est important pour l'ONU, pour le Bureau du Haut Représentant et pour l'Union européenne de travailler de manière très coordonnée durant la dernière phase du mandat de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) afin d'assurer une transition sans heurt et de veiller à ce que les fonctions qui sont assurées par la MINUBH soient prises en charge par l'Union européenne, le 1er janvier 2003.

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai l'intention de lever la séance à 13 h 15.

Comme beaucoup de questions ont été posées au Haut Représentant et à M. Klein, je prierai les autres intervenants d'être assez brefs et de poser immédiatement des questions.

M. Traoré (Guinée) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de l'organisation de la présente séance publique sur la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH). Je tiens à saluer la présence du Haut Représentant, Lord Ashdown, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jacques Paul Klein. Je les remercie pour leurs interventions fort utiles.

Ma délégation félicite le Haut Représentant pour les efforts remarquables qu'il est en train de déployer sur le terrain. Elle partage les préoccupations qu'il a exprimées dans son exposé et lui exprime notre soutien pour les priorités qu'il a définies et lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle poursuive son soutien aux réformes en cours en Bosnie.

Au moment où la MINUBH tire à sa fin, ma délégation félicite M. Klein pour le professionnalisme et la compétence avec lesquels il a dirigé la MINUBH.

En ce qui concerne les élections, en dépit du faible taux de participation, ma délégation se félicite du déroulement de ces élections. C'est là un acquis qu'il convient de consolider.

Il est vrai qu'une large frange de la population a boudé ces élections ce qui m'amène à dire que le plus dur reste à faire car il faut faire en sorte que ceux qui ont boudé les élections soient remis en confiance. C'est une tâche difficile à laquelle la nouvelle équipe doit s'atteler. C'est pourquoi, il est très important que la communauté internationale accorde son plein appui aux nouvelles autorités pour leur permettre de relever les défis auxquels ils font face.

M. Yap (Singapour) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier le Haut Représentant, Lord Ashdown, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, de leurs exposés détaillés et utiles.

Je tiens à faire deux remarques. Premièrement, nous appuyons l'objectif de Lord Ashdown, qui est de préparer la Bosnie-Herzégovine à devenir une nation au sein de l'Union européenne, ainsi que les priorités qu'il a fixées, c'est-à-dire la primauté de l'état de droit et de l'emploi. La primauté de l'état de droit est essentielle dans toute société en particulier pour celles qui émergent d'un conflit. L'emploi est un indicateur de l'état économique d'un pays. En conséquence, des progrès en la matière sont importants pour la viabilité et la stabilité du pays.

Le prochain gouvernement de Bosnie-Herzégovine doit donc veiller à mettre en oeuvre les réformes majeures pour la primauté du droit et inscrire la Bosnie à son ordre du jour. La bonne tenue des élections du 5 octobre organisées par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine prouve que ce dernier peut s'en inspirer pour la suite des événements.

Deuxièmement, nous félicitons M. Klein et la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour le remarquable travail qu'ils ont accompli dans le domaine de la formation de la police. Nous réaffirmons la nécessité d'effectuer une transition harmonieuse du Groupe international de police à la Mission de police de l'Union européenne à la fin de l'année. Il convient de s'appuyer sur les acquis concrets et non concrets réalisés par la MINUBH dans tous les aspects de la réforme de police; rien ne doit être laissé au hasard dans le processus de transition.

Nous avons d'ailleurs une question similaire à celle des États-Unis à ce sujet : y a-t-il des problèmes particuliers sur le plan de la transition?

Le Président : Je vais maintenant à mon tour poser une ou deux questions en ma qualité de représentant du Cameroun. Je voudrais d'abord me féliciter de la présence parmi nous de MM. Paddy Ashdown et Jacques Paul Klein. Je voudrais surtout les remercier pour leurs exposés liminaires fort détaillés et riches en informations.

J'ai deux questions à poser. Ma première question est la suivante : comment les autres pays de la sous-région ont-ils accueilli les résultats du 5 octobre? Deuxièmement, avec la future coalition, va-t-on assister à la poursuite de la coopération internationale dans la lutte contre le crime organisé, le trafic et l'insécurité?

Pour terminer, je voudrais louer l'action de M. Jacques Paul Klein à la tête de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine. Son dévouement et son professionnalisme ont permis à la communauté internationale de placer la Bosnie-Herzégovine sur la voie du redressement et surtout de son insertion au sein de la communauté des États libres et indépendants.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante du Danemark. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays de l'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie – et les pays associés – Chypre, Malte, la Turquie –, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre

échange, de l'Espace économique européen et l'Islande s'alignent avec la déclaration que je vais prononcer. On peut obtenir le texte complet de nos observations.

Je tiens simplement à faire quelques observations et poser quelques questions. Je tiens tout d'abord à remercier le Haut Représentant, Paddy Ashdown, et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jacques Paul Klein, pour leurs exposés.

La Bosnie-Herzégovine s'est rendue aux urnes le 5 octobre, sept ans après la signature des Accords de paix de Dayton. Les hommes politiques ont été élus pour la première fois pour une période de quatre ans. C'était également la première fois que les autorités bosniaques avaient pris la responsabilité du processus électoral. L'Union européenne félicite les autorités électorales du professionnalisme avec lequel elles ont organisé les élections, qui se sont déroulées de manière pacifique.

Dans le même temps, l'Union européenne regrette la faible participation électorales que le Haut Représentant a qualifiée de vote de protestation. La population de Bosnie-Herzégovine a affiché sa déception face aux progrès inadéquats vers le changement et un avenir meilleur. Elle a aussi appelé à un système politique plus efficace et à des réformes sociales et économiques plus rapides.

Je veux donc demander à Lord Ashdown quelle est, selon lui, l'issue probable des délibérations sur la formation d'un nouveau gouvernement. De même, quand pense-t-il que nous aurons en place un gouvernement bosniaque opérationnel? Je voudrais lui demander en particulier s'il a des indications sur la question de la part des parties bosniaques.

Deuxièmement, la criminalité organisée et la corruption empêchent le progrès et le développement démocratique de s'enraciner. La criminalité organisée constitue une menace à la primauté du droit, à la démocratie et aux droits de l'homme, au progrès social et à la réforme économique. La criminalité organisée constitue, en d'autres termes, une menace à la sécurité et à la stabilité. À moins de démanteler ces structures destructrices, les efforts internationaux pour promouvoir la démocratie et le développement économique ne seront pas durables.

À cet égard, je voudrais demander ce qu'il en est de la conférence prévue à Londres le 25 novembre qui sera, selon nous, une bonne occasion pour les pays de la région de respecter leurs engagements et de fixer des objectifs clairs pour consolider la lutte contre la criminalité organisée. J'aimerais que Lord Ashdown nous dise comment la conférence pourrait apporter une contribution efficace et positive à la lutte contre la criminalité organisée.

Troisièmement, l'Union européenne souligne la nécessité de trouver une solution durable à la question des personnes déplacées. Nous avons vu une amélioration constante en matière des statistiques de retours ces dernières années. En 2002, plus de 60 000 retours ont été enregistrés. Actuellement, près de 900 000 personnes sont rentrées chez elles. Mais il reste encore beaucoup à faire pour créer un climat propice à l'acceptation de tous ceux qui reviennent dans leur foyer. L'Union européenne regrette donc vivement l'obstructionnisme local et exhorte les autorités de Bosnie-Herzégovine à honorer leurs engagements et à aborder les questions administratives et juridiques encore non réglées sur ce point.

Il est essentiel que les autorités de Bosnie-Herzégovine affectent des ressources adéquates à la tâche d'assurer le retour durable des réfugiés et des personnes déplacées. Je tiens à demander à ce titre à Lord Ashdown de nous dire quels sont les obstacles qui s'opposent encore au retour des réfugiés et de présenter des observations sur les projets relatifs à la dissolution du bureau des réfugiés.

Finalement, l'Union européenne a pris note avec satisfaction du fait que le mandat de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) a été prorogé jusqu'à la fin de l'année. Au terme de sept années, la MINUBH s'est acquittée avec succès de son mandat en matière de réformes et de restructuration de la police. Cette prorogation assurera une transition harmonieuse entre la mission de l'Organisation des Nations Unies et la Mission de police de l'Union européenne, qui devrait prendre la relève le 1er janvier 2003.

Je suis heureux de dire que le Statut concernant l'accord de forces entre l'Union européenne et la Bosnie-Herzégovine concernant la Mission de police de l'Union européenne a été signé à Sarajevo au début du mois, ce qui permet le suivi de cette mission une fois que la MINUBH aura achevé son travail.

Dans ce contexte, l'Union européenne tient à souligner l'importance d'une coopération et d'une coordination renforcées entre les différents acteurs

internationaux en Bosnie-Herzégovine. L'Union européenne continuera, par le biais de l'Accord de stabilisation et d'association et de la Mission de police de l'Union européenne, à collaborer avec les autorités et la population de Bosnie-Herzégovine dans leurs efforts tendant à mettre en place une société multiethnique et agissante.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Croatie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Òimonovif (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Haut Représentant et le Représentant spécial du Secrétaire général pour leurs exposés et pour la possibilité qui nous est offerte de faire des observations et de poser des questions.

Mon gouvernement appuie pleinement la position du Haut Représentant et du Représentant spécial selon lesquels on n'a pas le temps en Bosnie de se laisser aller au pessimisme et la réforme est la clef du développement durable de la Bosnie-Herzégovine. Nous sommes également tout à fait d'accord avec l'affirmation récente du Haut Représentant qui a fait valoir que Dayton devait être le plancher et non pas le plafond.

En ce qui concerne les élections et les observations qui s'y sont rapportées, nous aimerions également rendre hommage à la Bosnie-Herzégovine pour avoir organisé avec succès ces élections et appeler l'attention du Conseil sur le fait que durant la campagne électorale, il y a eu des signes encourageants indiquant que l'éventail des valeurs que partagent les principales forces politiques s'élargit et comprend un appui en faveur de l'unité de la Bosnie-Herzégovine et de l'octroi sur tout le territoire d'un statut de mandant aux trois peuples qui composent le pays.

En ce qui concerne le résultat des élections, nous sommes d'avis que l'aune à laquelle les partis politiques doivent être mesurés est leur appui aux réformes. Nous estimons que pour que la situation d'un pays se normalise, il faut non seulement que le gouvernement revienne à la normale mais aussi que l'on puisse considérer que l'opposition est revenue à la normale.

Nous appuyons pleinement les programmes se rapportant à la justice et à l'emploi. Nous estimons que la justice a un rôle très important à jouer dans la consolidation de la paix dans toute société sortant d'un conflit et notamment en Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que la lutte contre la corruption est extrêmement importante et qu'elle est essentielle pour que la Bosnie-Herzégovine puisse attirer les investissements étrangers directs.

Mon gouvernement est particulièrement préoccupé par les observations faites à la fois par le Haut Représentant et par le Représentant spécial à propos de Karadzić et de Mladić et nous pensons qu'il n'est pas certain que l'on puisse parler d'une Bosnie-Herzégovine durable alors que Karadzić et Mladić sont en liberté. Je demanderai donc à ces deux représentants s'ils estiment que le Conseil de sécurité devrait faire quelque chose à ce titre? Il s'agit là, en tout cas, d'une discussion qu'il faudra poursuivre la semaine prochaine lorsque le Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Carla del Ponte, fera son exposé au Conseil.

Enfin, je voudrais remercier Jacques Paul Klein de manière générale et pour tout le bien qu'il a fait en Europe du Sud-Est, en Croatie tout d'abord, puis en Bosnie-Herzégovine et rappeler aux membres du Conseil que c'est sous son autorité que s'est produite la première arrestation d'une personne inculpée pour crimes de guerre.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Yougoslavie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Òahovi… (Yougoslavie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé cette séance. Ce débat est tout à fait opportun compte tenu des processus qui se déroulent actuellement en Bosnie-Herzégovine ainsi que dans l'ensemble de la région. Les exposés détaillés que nous venons d'entendre du Haut Représentant Lord Ashdown et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Klein, ont décrit et analysé ces processus de manière très éloquente. Nous les remercions de leurs déclarations.

La coopération avec les pays voisins est une priorité de la politique étrangère de la Yougoslavie. Le renforcement de la stabilité régionale est un autre objectif important que nous poursuivons. À de nombreux égards, la Bosnie-Herzégovine joue un rôle essentiel dans la stabilité de notre région. Dans ces deux contextes, bilatéraux et régionaux, nous attachons

une signification particulière à la mise sur pied de bonnes relations avec la Bosnie-Herzégovine.

Ces deux dernières années, les efforts que nous avons déployés afin de normaliser nos relations avec la Bosnie-Herzégovine ont été manifestes. À plusieurs reprises, nous avons tenu le Conseil au courant des progrès réalisés. Je n'entrerai donc pas dans les détails. Je voudrais cependant signaler que cette tendance à l'amélioration de nos relations s'est poursuivie ces derniers mois. Un certain nombre d'accords bilatéraux ont été signés, dont un accord de libre échange. Ces accords, avec le régime de dispense de visa entre les deux pays a pour objectif d'assurer la libre circulation des personnes et des biens. Trois accords qui devraient bientôt être mis au point, dont un portant sur la double citoyenneté, ont le même objectif. Au niveau politique, nous voudrions souligner l'importance de la réunion trilatérale qui a eu lieu en juillet entre les Présidents de la Croatie et de la Yougoslavie avec la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

La base de cette coopération active est, bien sûr, l'Accord de Dayton et l'Accord de Paris. La République fédérale de Yougoslavie, en tant que signataire et garant de cet Accord, demeure résolue à en assurer la pleine mise en oeuvre.

La Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) s'apprête à partir et mon gouvernement voudrait dire sa gratitude à la MINUBH pour l'aide importante qu'elle a apportée afin de stabiliser la situation en Bosnie-Herzégovine et de ramener ainsi la stabilité dans toute la région. Nous sommes persuadés que la Mission de police de l'Union européenne, qui démarrera bientôt jouera un rôle tout aussi constructif. Nous nous félicitons aussi des efforts continus de Lord Ashdown pour accélérer le processus de consolidation des institutions en Bosnie-Herzégovine. Nous pensons que cette ligne de conduite est la plus à même de permettre aux citoyens de Bosnie-Herzégovine de prendre pleinement en charge leur pays par l'entremise de leurs représentants élus.

Pour terminer, je voudrais redire que la Yougoslavie attend avec intérêt de travailler avec le nouveau gouvernement afin de faire progresser les relations de bon voisinage. Ainsi, plutôt que de poser des questions, je voudrais faire savoir à Lord Ashdown que mon gouvernement est prêt à coopérer avec lui, comme il l'entendra, dans ses efforts pour stabiliser davantage la Bosnie-Herzégovine grâce aux réformes ambitieuses dont il nous a tracé les grandes lignes aujourd'hui.

Le Président : Je donne la parole à Lord Ashdown qui va répondre aux questions posées.

Lord Ashdown (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je sais que vous nous avez demandé, à juste titre, d'être brefs; je vais donc essayer de répondre à la plupart des questions qui ont été posées, sinon à toutes, le plus rapidement possible.

Tout d'abord, je voudrais dire que moi-même et mon personnel sommes très sensibles aux expressions d'appui que vous nous avez manifestées fort généreusement. Elles nous réconfortent et nous donnent un sentiment de confiance considérable quant à l'appui que nous apporte le Conseil. Nous vous en sommes donc très reconnaissants. Je voudrais dire que, bien que ces paroles d'appui soient les bienvenues, il nous faut aussi l'aide concrète dont a parlé le représentant de la Colombie, et qui est peut-être plus importante encore pour les programmes d'appui, pour les juges, les procureurs et les programmes de protection des témoins. Si nous voulons vraiment nous attaquer, comme je suis déterminé à ce que nous le fassions, aux réseaux du crime organisé à grande échelle en Bosnie-Herzégovine, alors, certaines personnes mettront leur vie en danger – en fait c'est parfois déjà le cas – pour assainir la situation en Bosnie-Herzégovine; et, pour que nous réussissions dans cette tâche, il est de la plus haute importance que nous recevions une aide pratique, une assistance pratique en la personne de juges, de procureurs qui peuvent nous aider à dispenser une formation, et avec les programmes de protection des témoins pour ceux qui ont déjà eu affaire au crime organisé. C'est une bataille que nous ne pouvons nous permettre de perdre. Et dans ce contexte, ce qu'a dit la représentante du Danemark au nom de l'Union européenne est extrêmement important.

La Conférence de Londres, qui se tiendra les 24 et 25 novembre sur le crime organisé dans les Balkans, est un jalon très important pour nous. La représentante du Danemark m'a demandé directement : quel est le meilleur résultat que l'on peut en attendre? Et la réponse est la suivante : cette aide pratique dont nous avons besoin. Et puis-je souligner, en parlant, si je le peux, au nom de mes collègues qui ont déjà parlé de la région, que le crime organisé n'est pas un problème propre à la Bosnie, mais propre aux Balkans. Il ne

s'agit pas d'un problème spécifique aux Balkans. Le crime organisé, la corruption et le marché noir rôdent après la guerre comme une ombre noire. Ceux d'entre nous qui se souviennent de ce qui s'est passé après la Deuxième Guerre mondiale en Europe se rappelleront que c'est là une conséquence inévitable de la guerre et des déplacements.

Mais le crime organisé doit être vaincu. Il n'existe aucun espace civil, politique ou économique unifié dans les Balkans. Mais il existe un seul espace de crime organisé. Et le crime organisé opère sans tenir aucun compte des frontières ni des différences ethniques. Il faut s'y attaquer au niveau régional, et cela ne sera possible que par des mesures précises et concrètes du type de celles qui ont été énoncées et qui, nous l'espérons, seront mises sur pied à la Conférence de Londres.

Pour ce qui est de la question des réfugiés soulevée par l'Irlande, le Mexique et encore une fois par la représentante de l'Union européenne, essentiellement, ce qui empêche le retour des réfugiés dans la plupart des régions de Bosnie-Herzégovine – à l'exception d'un tout petit nombre, trois ou quatre que je pourrais citer, où il continue à y avoir un problème de sécurité – c'est le manque d'activité économique, de prestations sociales, et surtout le manque d'emplois. Mais néanmoins il y a de nombreux secteurs où les gens souhaiteraient retourner – ce qu'ils ne peuvent faire, car ils n'ont simplement pas d'argent pour mettre un toit sur leur maison.

J'aurais souhaité que les membres du Conseil puissent venir avec mon épouse et moi-même, il y a quelques semaines, lorsque nous avons accompagné les gens qui retournaient chez eux, chose incroyable, dans les villages situés sur les collines qui dominent Srebrenica. Ces terres agricoles dévastées avaient été laissées à l'abandon pendant six ans. Et ces terres, c'étaient des femmes qui les défrichaient car tous les hommes avaient été tués, et ces femmes ont eu le courage de rentrer dans leurs communautés, de défricher leurs terres à la main, de s'asseoir avec patience à côté de leurs maisons brûlées et en ruines dans la communauté même où leurs pères, leurs grands-pères et leurs fils avaient été massacrés. Et vous auriez vu alors que ce qui brisait le coeur, c'est que, quels qu'aient été leur détermination et leur courage, ce qui les empêchait de revenir, c'est qu'elles n'avaient pas d'argent pour mettre un toit sur leurs maisons, et que nous ne pouvions pas leur fournir une vache ou un troupeau de moutons pour relancer leur économie. Voici ce que signifie continuer le financement. Et je supplie le Conseil de veiller à ce que le financement ne tarisse pas.

D'aucuns pensent que le moment est venu de réduire notre financement. Non! Nous sommes au bord d'un miracle. Mais il faut continuer. Le représentant de la France a mentionné, et beaucoup d'autres aussi l'ont fait, qu'ils ne considèrent pas qu'il s'agit là d'un vote en faveur du nationalisme. C'est exact, mais il reste indéniable que les personnes les plus puissantes aujourd'hui sont celles qui viennent des partis « nationalistes ». Je ne suis pas certain que nationalisme et non-nationalisme soient nécessairement le seul critère par lequel on puisse encore juger la politique en Bosnie. Je crois que nous nous dirigeons vers une structure plus complexe et plus subtile.

Mais permettez-moi d'ajouter que je crois que nous devrions juger le prochain Gouvernement sur ses actes, et non pas sur sa composition ou sur les étiquettes politiques. Tous leurs manifestes se sont prononcés en faveur de la réforme. Le moment est venu d'en faire la preuve.

Mais il y a une chose importante à mon avis, et que le Conseil pourrait considérer. Je serai direct et utiliserai les termes non diplomatiques du représentant d'un pays qui est l'un des principaux fournisseurs de ressources à la Bosnie-Herzégovine. Pourquoi devrions-nous continuer à fournir l'argent de nos contribuables pour aider leur pays s'ils en donnent tant à des criminels, et que du coup leurs systèmes sont si inefficaces? Et nos contribuables disent que si nous traitons avec le nouveau Gouvernement, quel qu'il soit, il pourrait être utile d'adopter une approche plus directe qui établisse un lien entre les ressources que nous fournissons et les réformes qui doivent être mises en place pour remédier à la corruption et à la criminalité, établir une taxe sur la valeur ajoutée et réformer le système des douanes.

Le représentant des États-Unis m'a posé deux questions directes : serais-je prêt à recourir aux pouvoirs conférés en vertu de l'Accord de Bonn pour contrer ceux qui font obstruction aux Accords de Dayton et ceux qui enfreignent les sanctions contre l'Iraq mises en place par le Conseil de sécurité? Je lui réponds oui sans hésiter, bien que le deuxième cas, à mon avis, relève davantage de la Force de stabilisation qui devrait établir, avec les autorités de l'ONU, s'il y a

eu violation de ces sanctions. Mais je suis prêt à user de mes pouvoirs pour soutenir toute action qu'elles exigeraient pour faire face à toute violation du droit international.

Jacques Klein, je le sais, répondra à la question de savoir si la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) est prête.

Pour ce qui est de la faible participation électorale, je voudrais dire que cela a été décevant pour nous tous. J'ai parcouru le pays en tous sens, jour après jour, pour tenter d'améliorer le taux de participation. À 55 %, je fais simplement remarquer que ce taux est bien plus élevé que ce qui serait le cas dans certains des pays représentés autour de cette table. Mais je voudrais partager une réflexion avec la communauté internationale. Si nous imposons notre présence à des nations qui sortent du chaos de la guerre et si nous pensons que la première chose que nous devons faire est d'instaurer la démocratie et que nous la mesurions par le nombre d'élections, au lieu de dire que ce que nous devrions faire en premier lieu, c'est d'établir l'état de droit, ne soyez pas surpris de voir que si un pays a des élections tous les deux ans ou plus souvent, les électeurs qui ne voient pas de résultat perdent tout intérêt. Si nous avons infligé, comme nous l'avons fait à la Bosnie-Herzégovine, six élections en six ans, ne donnant à un gouvernement que deux années pour mener les réformes dans le cadre d'un programme énorme qui exigeait des réformes radicales, sans lui donner le temps d'en distribuer les dividendes, nous ne devrions pas être surpris si, en fin de compte, les gens en ont assez des élections car ils ne constatent par leurs gouvernements réalisent des progrès.

Je continue de soutenir, et ceci n'est pas nouveau – je l'ai dit il y a six ans quand la guerre a pris fin en Bosnie – que dans les pays où nous avons essayé de rétablir la paix, notre priorité devrait toujours être d'établir d'abord l'état de droit, puis la démocratie. Ce n'est qu'une fois que l'état de droit est établi que l'on peut avoir des pratiques démocratiques convenables.

Mais le représentant du Royaume-Uni a raison. Je crois que nous devrions y voir un message, à savoir qu'il faut accélérer le rythme du processus de réforme. C'est ainsi que je l'ai compris, ainsi que d'autres l'ont compris, et c'est ce que nous allons faire.

Le représentant du Royaume-Uni m'a posé deux questions spécifiques : est-il possible de forger une coalition « non-nationaliste » en Republika Srpska. La réponse est oui. Mais cela dépend, je crois, de M. Mladen Ivanic, ex-Premier Ministre de la Republika Srpska? Mais, numériquement, c'est possible. Est-il important de savoir qui forme les nouveaux gouvernements? Bien sûr. Je regarde les manifestes de tous les partis, y compris des plus nationalistes, et je constate qu'ils sont tous fermement attachés à la réforme. Mais cette réforme se fera plus rapidement si ceux dont les actes ont montré qu'ils sont des réformateurs se trouvent au gouvernement, plutôt que ceux dont les actes n'ont pas montré qu'ils l'étaient.

Il est maintenant fort possible que les gouvernements « nationalistes » soient favorables à la réforme. Mais je crois que nous avons le droit d'exprimer notre scepticisme à la lumière des événements passés. Nous ne rejetons pas cette affirmation, mais nous jugerons au vu des mesures qu'ils prendront. Ce que je veux dire, c'est que le processus de réforme ne pourra pas être arrêté, bien qu'il puisse être freiné.

Le représentant de la Chine a mentionné un seul espace économique, et il a absolument raison. Voici un fait tout simple. Si vous êtes viticulteur à Citluk, en Herzégovine, il vous sera plus facile de vendre votre vin à Berlin qu'à Banja Luka. Comme l'a dit le représentant de la Chine, nous devons mener à bien une réforme économique pour créer un seul espace économique doté de règles économiques unifiées, afin de donner naissance à un marché interne, avant de commencer à examiner la question de savoir s'il est possible d'attirer des investissements extérieurs.

Le représentant de la Russie a parlé de l'Accord de Dayton. Je puis simplement lui dire ce que j'ai précédemment déclaré : aucune des propositions que j'ai faites ni aucune des propositions que j'ai l'intention de faire ne s'écarte des dispositions de Dayton ou de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine. Je voudrais lui dire toutefois que je ne pense pas qu'il me contredirait – et j'en ai maintes fois discuté avec son Ambassadeur à Sarajevo auquel, incidemment, je rends hommage en tant que proche collègue et conseiller avisé – si je dis que nous avons trop souvent permis, dans le passé, que Dayton soit utilisé par les obstructionnistes pour faire obstruction, et que nous devons nous servir des dispositions de Dayton autorisant le type de réformes dont nous parlons.

Deuxièmement, il a souligné l'importance du consensus. Il a, une fois de plus, raison. Il est toujours juste de vouloir forger un consensus. Puis-je toutefois dévoiler au Conseil en quoi consiste mon problème? Je pense que le représentant de Maurice l'a identifié quand il a parlé de la crise de la dette. La raison de cette crise de la dette est que l'aide internationale est en déclin – et cela, six ans après la guerre. Mais jusqu'ici, l'économie sclérosée de la Bosnie-Herzégovine n'a pas contribué à attirer des investissements internationaux. ce n'est que par les investissements internationaux que l'on peut résoudre la crise de la dette nationale.

La crise de la dette se fera plus durement sentir d'ici le printemps 2003. Il est improbable qu'un Gouvernement soit formé avant janvier ou février. Cela pourrait se produire plus tôt, mais je ne le pense pas nécessairement. Il est très probable que nous devrons prendre les mesures nécessaires pour remanier l'économie de la Bosnie-Herzégovine afin d'attirer les investissements internationaux avant la constitution du nouveau Gouvernement. À présent, nous essaierons de le faire dans la mesure du possible sur la base du consensus, car c'est le type de réformes qui prendra racine. Mais je dois dire que la Bosnie-Herzégovine n'a pas de temps à perdre pour éviter que les vies humaines et les activités commerciales ne soient menacées et que les services sociaux et les enseignants continuent d'être rémunérés.

Le représentant de la Bulgarie a parlé des douanes. Je pense avoir déjà souligné leur importance. Nous perdons d'énormes sommes d'argent – une fois et demie le montant des recettes de l'État – du fait de l'absence de recettes douanières. Cela aussi est un problème régional.

D'autres questions m'ont été posées. Le représentant de la Syrie a soulevé la question de l'armée. Je demanderai à Jacques de répondre à la question de la police. La réforme de l'armée est indispensable. Elle doit, comme l'a clairement dit le représentant de la Russie, se soumettre aux exigences de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Mais il y a la possibilité, à mon avis, d'aller plus loin dans la réforme de l'armée pour permettre à la Bosnie-Herzégovine de se joindre au Partenariat pour la paix.

Je pense que ce n'est pas un objectif déraisonnable de dire que cela peut se faire en l'espace de 18 mois, à condition qu'il existe la volonté de mettre en oeuvre ces réformes, et je le dis une fois encore, strictement dans le cadre de Dayton.

J'ai mentionné la crise de la dette évoquée par Maurice, mais je voudrais dire qu'il est nécessaire de financer suffisamment la Cour d'État. Son rôle sera notamment de pourvoir la Bosnie-Herzégovine de capacités nationales pour poursuivre les crimes de guerre. Cela pourra être fait l'an prochain ou l'année suivante. Ce qui sépare ces deux accomplissements sera de savoir si oui ou non, et dans quelle mesure, les capacités nationales de la Cour d'État permettant de poursuivre les crimes de guerre seront appuyées par la communauté internationale. Moins l'appui sera ferme, plus longtemps la Bosnie-Herzégovine prendra pour poursuivre les crimes de guerre sur son propre territoire.

L'Union européenne a soulevé la question de la formation du nouveau Gouvernement. Voilà le problème : l'élection nous a donné un nombre de sièges précisément égal entre ce que vous pourriez appeler les partis nationalistes et tous les autres. Cela signifie que, bien qu'il soit possible pour un Gouvernement d'être formé avant la fin de l'année, je doute fort cependant qu'il le soit. Nous ne verrons probablement pas un Gouvernement se former avant janvier, février ou même mars.

La Croatie a demandé en quoi le Conseil de sécurité pouvait aider à faire avancer la question de Karadzić et de Mladić. La réponse est que le plus tôt nous appréhenderons et traduirons en justice Karadzić et Mladić, le plus tôt la Bosnie sera en mesure de tirer un trait sur son passé. Ce serait un grand apaisement qui nous permettrait de construire notre avenir. Je suis impatient que cela soit fait. Je comprends qu'il s'agit d'une tâche militaire ô combien difficile, étant donné la nature sauvage de la campagne bosniaque. Je me conforte à la seule idée que, bien que l'arrestation de ces deux hommes et leur déferrement devant la justice soient nécessaires et que le processus de réformes s'en trouverait accéléré, leur pouvoir n'est plus tel qu'ils soient en mesure de faire complètement obstacle au processus de réformes. Ils peuvent le ralentir, mais ils ne peuvent pas l'arrêter.

Je voudrais, enfin, si je puis me le permettre, rendre hommage à l'observation faire par le représentant de la Yougoslavie. Ce qui a facilité considérablement mon travail, outre les bases

monumentales jetées par Jacques Paul Klein et tous mes prédécesseurs, est le fait que nous constatons – depuis longtemps de la part de la Croatie, mais plus récemment de la part de la Yougoslavie – une sorte de coopération régionale qui nous permet de résoudre les problèmes avec plus de facilité et plus rapidement. Cette coopération régionale clairement symbolisée par la réunion des trois Présidents, qu'a évoquée le représentant de la Yougoslavie, représente l'un des signes les plus prometteurs pour l'avenir.

Je tiens à m'excuser pour avoir parlé si longuement avant de donner la parole à mon collègue Jacques Paul Klein. Je résumerai en ces mots. Il y a ceux qui considèrent que la Bosnie reste le « trou noir » des Balkans. Il n'en est rien. Ce qui a été accompli avec l'appui important de l'ONU, de la communauté internationale et des institutions bosniaques – et, je me permets de citer le courage extraordinaire du peuple bosniaque lui-même – a fait que ce pays s'est éloigné en six ans d'une des guerres les plus atroces de la seconde moitié du siècle dernier, plus rapidement que mon pays, l'Irlande du Nord, l'a fait en 30 ans.

Certaines réalisations relèvent du miracle et doivent être bien comprises. Si vous vous trouviez dans la ville en ruine de Sarajevo et que l'on vous avait dit que ce pays, six ans seulement après la guerre, aurait la monnaie la plus stable des Balkans, qu'il y aurait une liberté de mouvement totale dans tout le pays, que plus d'un quart de million de personnes seraient retournées chez elles d'où elles avaient été chassées dans le sang et la terreur six ans auparavant, et que des élections libres, pacifiques et sans violence se seraient déroulées, vous auriez répondu que c'était impossible. C'est, pourtant, ce que les États ont accompli. Il est un peu téméraire pour moi de le dire, mais je pense que le pire est maintenant derrière nous en Bosnie-Herzégovine. Les tâches les plus faciles nous attendent. Cela ne se fera pas sans heurts, mais ce sera plus facile. Cela peut être fait, mais cela ne le sera que si la communauté internationale continue de faire preuve de volonté et d'y consacrer les ressources, comme elle l'a fait depuis six ans.

Le Président : Je remercie Lord Paddy Ashdown pour les éclaircissements qu'il a apportés.

Je donne la parole à M. Jacques Paul Klein pour qu'il réponde aux questions posées.

M. Klein (*parle en anglais*) : Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, de vos paroles généreuses et aimables ainsi qu'à tous les autres membres du Conseil. Je les transmettrai au personnel de la Mission qui se constitue des ressortissants et des citoyens des membres du Conseil. Je suis certain qu'ils sauront les apprécier au plus au point.

En ce qui concerne la transition entre la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et la Mission de police de l'Union européenne, elle est en bonne voie. Lors que nous en avons conçu, pour la première fois, l'idée, nous avions carrément dit que l'Union européenne était en quête d'une mission et d'un mandat. Elle a mis sur pied une formation de quelque 5 000 policiers. Au sein de la MINUBH, nous avons déjà 680 policiers européens. Ainsi la transition s'annonce simple et facile. Nous avions toutefois recommandé à l'Union européenne une Mission de police élargie. Nous avions dit qu'il y avait, nous semblait-il, un rôle à jouer pour la Norvège et la Suisse, qui se sont montrées extrêmement généreuses ces dernières années et pour la Fédération de Russie et les Américains du Nord pour qu'ils accordent leur appui politique, et pour la Turquie pour des raisons historiques et pour d'autres également.

C'est sur cette voie que la Mission de police de l'Union européenne, je pense, se dirige. Notre bâtiment les abrite. Pendant six ans, nous n'avons payé aucun loyer. Nous avons maintenant un commissaire de police danois, le commissaire Frederickson, qui a servi dans la Force de protection des Nations Unies, au Kosovo et en Albanie. Il me secondera en tant que Commissaire des Nations Unies pour six mois et il rejoindra ensuite l'Union européenne en janvier prochain.

En ce qui concerne la coopération régionale, je suis heureux de dire que les Ministres de l'intérieur de la Croatie, de la Yougoslavie et de la Bosnie-Herzégovine, pour ainsi dire sous l'égide de l'ONU, ont signé un accord portant sur les migrations illégales, le trafic, les infractions douanières et d'autres actes criminels. Ainsi, la coopération régionale fonctionne. Cela aurait été impossible du temps de Tudjman/Milosević.

Sur la question de Karadzić et Mladić, les États doivent faire preuve de volonté politique. Le mandat de la Force de stabilisation (SFOR) est que si, dans l'accomplissement de ses responsabilités, elle repère

accidentellement M. Karadzić et l'identifies, elle devra l'arrêter. Ce qu'il faut, c'est un message net de la part du Conseil de sécurité et du Conseil de l'Atlantique Nord qui oblige la SFOR de localiser, détenir, arrêter et déferrer à La Haye Radovan Karadzić. C'est un mandat qu'elle n'a pas maintenant.

J'ai toujours fait preuve d'honnêteté et de franchise vis-à-vis du Conseil dans le passé, et je continuerai aujourd'hui dans ce même esprit.

Le peuple de Bosnie-Herzégovine doit aussi apprendre que, si l'on mise sur le mauvais cheval, ça ne vous mène pas très loin. C'est une chose dont ils n'ont pas encore vraiment pris conscience.

Je voudrais dire franchement au Conseil que la victoire électorale des nationalistes n'a pas été une défaite de la démocratie ou de la multiethnicité en Bosnie, mais plutôt la reconnaissance du fait que nombre des actions menées par la communauté internationale depuis les Accords de Dayton ont souvent pêché par le manque de coordination et de planification stratégique. Le malade n'a pas toujours reçu les soins qu'il méritait.

Avoir assemblé deux coalitions non nationalistes qui étaient particulièrement faibles et qui n'avaient ni crédibilité ni soutien de la part de la base des trois groupes ethniques n'a pas non plus constitué une bonne solution. Divisées par une rivalité en leur sein et par un manque de direction, ces coalitions se sont effondrées, et avec elles ceux qu'elles prétendaient représenter.

Nous avons un vieux proverbe alsacien qui dit : « S'il faut avaler une grenouille, ça n'apporte pas grand chose de commencer par la regarder ». À cet égard, le nouveau Haut Représentant, Paddy Ashdown, a apporté une vision, une coordination et une expérience pratique dont le besoin se faisait grandement ressentir dans ce Bureau. Il a correctement identifié l'état de droit, la création d'emplois, et la probité du gouvernement comme ses priorités, et il a pris des mesures vigoureuses, dont je le félicite, pour les mettre à l'ordre du jour de la nation.

Prudemment, depuis le début de son mandat en mai, il a affirmé son soutien à des politiques et à des programmes, non pas à des partis ou à des personnalités. Tous les vainqueurs des récentes élections, même les nationalistes, se sont engagés en faveur des réformes, c'est-à-dire à faire avancer la Bosnie-Herzégovine plutôt qu'à la déchirer. Ce programme étant établi, il est maintenant temps pour le Haut Représentant d'user de ses pouvoirs pour s'assurer que les réformes sont mises en oeuvre, quels que soient les partis au pouvoir.

La grande majorité du peuple de Bosnie-Herzégovine nous soutiendra, et Paddy Ashdown mérite le soutien le plus large possible de la part de la communauté internationale afin de mener à bien ce travail.

Le Président : Je remercie M. Klein de ses explications.

Au nom du Conseil, je saisis cette occasion pour exprimer encore une fois nos remerciements à Lord Ashdown et à M. Klein pour les exposés qu'ils nous ont présentés.

Le Conseil de sécurité est ainsi parvenu au terme du stade actuel de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 40.